Vol. 5 • No. 45 • Du 23 au 29 Mai 2012 Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



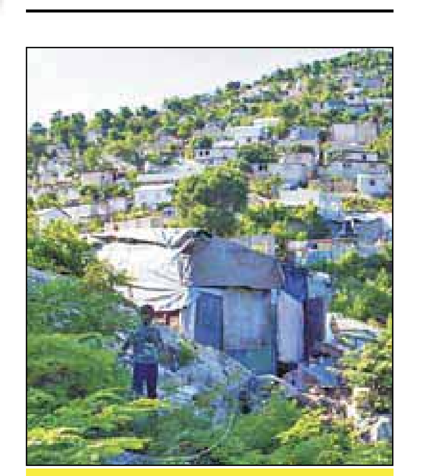
Mobilizasyon premye jen kont MINISTA

Page 6

209ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU DRAPEAU

Voir page 16

Le Chef de l'Etat dépose une gerbe de fleur sur le monument de Grann Guitonn, sur la cour du péristyle ou fut créé le drapeau haïtien



Partenaires dans le déboisement et la bidonvilisation

Page 7



La vérité sur le 20 mai et l'indépendance de Cuba !

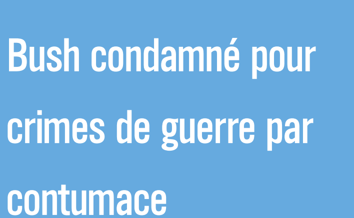
Page 12



DÉGUERPISSEMENT DES EX-MILITAIRES!

Voir page 16

Le vendredi 18 mai dernier, des unités de la Police nationale d'Haïti ont mené une opération conduisant à une cinquantaine d'arrestation des membres de l'ex-Forces Armées d'Haïti qui sont à présent placés en garde à vue au commissariat de Port-au-Prince



Bush condamné pour crimes de guerre par contumace

Page 18

HAITI LIBERTÉ

Martelly se distancie de Martelly !

Par Berthony Dupont

En forçant les militaires démobilisés à regagner leurs domiciles et en laissant arrêter une cinquantaine d'entre eux, Martelly a bien fait preuve d'une percée conzéenne à l'endroit de ces messieurs et dames qui se voyaient déjà en haut de l'affiche. Martelly a sûrement besoin d'une autre force militaire, celle que lui dicteront ses patrons. La nomination d'un ministre de la Défense dans son nouveau cabinet, montre que Martelly a bien réussi à franchir un pas significatif dans son projet pour le retour des Forces Armées en Haiti. Un retour qui se fera certainement en accord avec les forces occupantes de façon à mettre sur pied une nouvelle armée d'occupation pour continuer l'œuvre de la Minustah. Martelly, ce maître chanteur accroché aux basques de Washington, en tournant ostensiblement le dos à ce qu'il avait créé, fabriqué, se conforme au précepte qu'il avait reçu de son maître à penser François Duvalier.

Un deal a dû s'établir entre Martelly et le pro-consul Kenneth Merten concernant la question des paramilitaires de Martelly. Merten a en effet déclaré que « les membres des forces armées doivent respecter l'ordre du chef de l'État qui est le chef effectif des forces armées haïtiennes ». De quelles forces armées haïtiennes parle alors l'ambassadeur des Etats-Unis ? N'est-ce pas un exemple frappant de néo-colonialisme exerçant son contrôle sur ses mercenaires ? Martelly obtient gain de cause pour un ministre de la Défense. L'ambassadeur fait déguerpir ces hordes d'«anciens militaires» mal fagotés et qui ne sont pas au goût de Washington.

C'est dans le cadre de cet arrangement néocolonial qu'une poignée de militaires jusqu'ici à la solde de Martelly a été arrêtée et accusée d'usurpation de titre, d'association de malfaiteur, de détention illégale d'arme à feu et de complot contre la sûreté de l'état par le commissaire du gouvernement, Jean Renel Sénatus. Une façon d'amadouer tout le monde comme quoi on est en train de faire régner la justice et l'ordre en prenant les moyens forts pour disperser les ex membres des FAD'H avec toutes les armes en leur possession. Nous espérons que le chef du Parquet qui a manifesté tant de fougue aura la décence de questionner les militaires sur la provenance de leur financement et d'armements.

Car il faut aller à la source d'une action pour réellement la comprendre et la juger. En passant, quelle valeur morale a donc le commissaire du gouvernement de Port au Prince, lui qui a laissé les militaires hors-la-loi se balader armés lourdement pendant si longtemps sans rien faire ? De quelle sagesse juridique fait-il preuve maintenant pour les arrêter et les déferrer devant la justice ? Ne savait-il pas depuis belle lurette que ce monde manifestait et occupait le devant de la scène aux quatre coins du pays ?

Messieurs, vos actes audacieux sont des manœuvres cousues de fil blanc rien que pour seulement faire diversion quant à la corruption. Par ailleurs, voyez avec quelle audace le président Martelly essaie de justifier l'argent qu'il kidnappe des transferts et des appels téléphoniques. C'est avec un audacieux toupet qu'il compare sa forfaiture se confinant au vol, à un acte historique et patriotique du président Estimé. N'est ce pas un moyen de banaliser l'acte de l'ancien président qui avait fait appel au peuple afin de payer les 5 millions ?

Par ces actes, ce régime ne trouvera écho que chez les presses qui veulent rester indéfiniment à sa traîne. Ses interminables mélanges de bassesse et de mensonges ronronnés journellement n'arriveront jamais à cacher la corruption qui règne dans le gouvernement et enveloppe le pays.

Dans les colonnes du journal Haiti Liberté, Martelly et Lamothe, ces valets de l'impérialisme obsédés par leur statut d'indigène de service ne trouveront aucun répit, aucun espace d'appréciation, tant qu'ils continuent à oeuvrer dans la perpétuation politique de la gabegie, l'impéritie, la mauvaise foi et l'antipatriotisme.

Dans ce contexte, n'est il pas approprié de faire cette mise au point à propos de la photo illustrant Martelly la semaine dernière en première page du journal, colonne de droite?

Certains partisans de Martelly frustrés par l'image ont paniqué, pour ne pas dire, menacé les vendeurs du journal Haiti Liberté en Haïti, du fait de la publication de cette photo authentique de leur dirigeant dans une pose tout à fait dévergondée. Egalement aux Etats-Unis, spécialement à Connecticut, « Nènè photographie » un kiosque qui a l'habitude de vendre le journal, a été obligé de s'abstenir d'étaler le journal pour la même raison. Sans oublier quelques emails de certains partisans de Martelly offusqués.

La vérité dans tout cela, c'est que nous ne pouvons pas cacher la réalité historique du moment. N'est-ce pas pour la première fois que nous avons un Chef d'Etat qui ne fait honneur ni à nos valeurs ni à notre fierté, ni à la simple décence en société ? Alors, pourquoi devrions nous cacher ces photos dévergondées, quand Martelly lui-même n'avait pas honte de poser dans cet état pour se faire photographier ! En quoi cela nous serait-il utile de nous taire, si lui-même avait choisi ce train de vie. Ce n'est pas à nous de le protéger encore moins d'éprouver une honte que lui-même n'a jamais éprouvée. Une société qui tolère l'intolérable est une société en décadence et c'est cette société-là que nous combattons.

Haiti Liberté ne saurait manquer de ne pas tenir ses lecteurs régulièrement informés des activités mesquines et malsaines de ce régime. Nous ne pouvons pas oublier ses méfaits, son rôle dans les deux derniers coups d'état et ses mobilisations publiques contre les masses populaires pour la défense d'une cause contraire à leurs aspirations véritables pour faire durer l'exploitation et la misère.

Puisque notre vocation est de dire la vérité, défendre la justice et l'indépendance de notre territoire, nous n'avons pas à avoir peur de faire face aux multiples facettes de ce régime.

Nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde vu que le rôle du journal, c'est non seulement de susciter un dialogue, mais d'encourager une lutte d'idées, basée sur le respect mutuel et la liberté d'expression.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Justice pour le journaliste Wendi Phell



Le journaliste, correspondant de Radio Télé Zénith Wendi Phell



Les cicatrices

Par Daniel T & Wendel Polinice

Le 17 mars 2012 dans la soirée Wendi Phell un journaliste, correspondant de Radio Télé Zénith âgé de 21 ans a été atteint de plusieurs projectiles (1 au bras – 1 au rein et 1 dans l'abdomen à gauche près de son cœur) venant de Jean Robert Vorbe agent de la Sécurité rapprochée de Mr DELVA, magistrat du Plateau central.

Après avoir été opéré à l'hôpital Cange, suite à l'incident, le commissaire de Police du Plateau central a procédé à l'arrestation de Jean Robert Vorbe. Dans les heures qui ont suivi le Magistrat et ses hommes de main ont manifesté agressivement leur mécontentement ce qui a porté le commissaire de police à libérer Jean Robert Vorbe, et depuis sous prétexte de suivi médical, le magistrat a fait plusieurs tentatives de récupérer WENDI. Il a offert à la mère de la victime 75,000.00 Gdes ou 15000 HT pour pouvoir garder le silence.

Pour l'instant Wendi et sa famille sont à couvert pour se tenir en sécurité face au magistrat DELVA et à ses sbires. Entretemps, Wendi demande Justice et réparations aux autorités concernées du gouvernement haïtien.

Célébration du bicolore au Parc CINA



Les élèves, les étudiants de l'Université de l'GOC réunis au Parc CINA



Le défilé du 18 mai 2012

Le jeudi 17 mai 2012, à l'occasion de la célébration du 209e anniversaire du drapeau haïtien, la Fondation CINA de concert avec l'Université GOC a organisé un défilé avec plusieurs centaines d'élèves issus de différents établissements scolaires de la localité de Source-Matelas, située sur la route nationale #1, au Nord de la capitale. Il était très tôt, les élèves, les étudiants de l'Université de l'GOC se sont réunis au Parc CINA, où les activités du jour ont commencé avec une cérémonie de la montée du drapeau, dans le but de sensibiliser les élèves et les étudiants sur le vrai sens du symbolisme du bicolore haïtien.

Parti du Parc CINA, animé par divers groupe du corps d'honneur, de fanfares, le défilé des participants s'est dirigé vers l'Université GOC, où les représentants des différentes entités ont pris la parole. Le président du Conseil de cet établissement universitaire, Me. Olivier, le directeur de la Fondation CINA, le sociologue, Kesler Bien-Aimé, des étudiants et un représentant de la protection civile ont partagé quelques mots avec l'assistance composée en majorité d'élèves sur la signification du drapeau. Les responsables de la Fondation CINA ont profité de l'occasion pour honorer trois (3) professeurs en leur remettant des plaques Honneur et Mérite pour services rendus à la population scolaire de la zone.

Chaque année, des millions d'Haïtiens se mobilisent pour célébrer, réfléchir, commémorer la naissance du bicolore haïtien, qui ne cesse d'être foulé aux pieds dans diverses occasions par des forces étrangères.

Fernandez réussit son pari, Danilo Medina élu président



Margarita Cedeño et le président élu Danilo Medina

Danilo Medina, le candidat du PLD a obtenu 51,24 % des suffrages validés et a reçu 2 302 746 de votes contre 2 109 123 de voix, soit 46,93% pour son adversaire principal l'ancien président Hipolito Mejía, du Parti révolutionnaire dominicain (PRD).

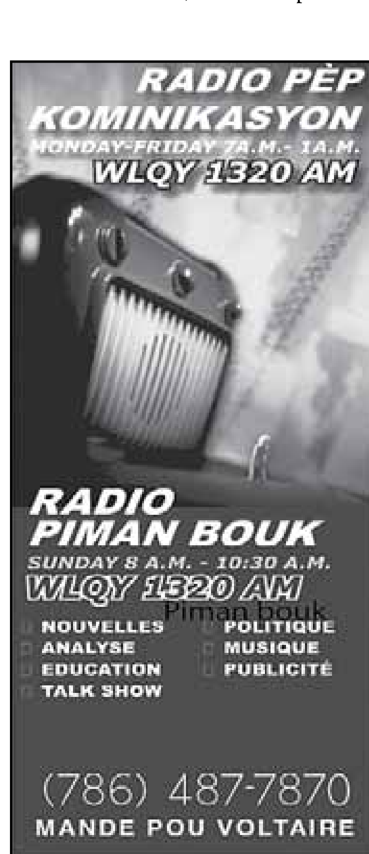
Les dirigeants haïtiens aux anges ont salué cette victoire de Fernandez, le président Michel Martelly ainsi que son nouveau premier ministre Laurent Lamothe ont envoyé des messages à l'heureux élu des élections présidentielles dominicaines, en la personne de Danilo Medina en ces termes « Le Chef de l'Etat profite de l'occasion pour formuler ses vœux de succès au Président élu de la République Dominicaine au moment d'assumer ses nouvelles fonctions. Le président Martelly, au nom du Gouvernement et du peuple d'Haïti, réaffirme son engagement à maintenir et à consolider les relations cordiales qui ont toujours caractérisé l'histoire des deux pays. »

Leonel Fernandez a réussi son pari en imposant son homme à la présidence ainsi que son épouse Margarita Cedeño comme vice-présidente du pays.

Une jeune fille emportée par une rivière en crue

Dans l'après midi du vendredi 18 mai dernier, une jeune fille du nom d'Enane Pierre Paul, 17 ans, a été emportée par la rivière de Marigot.

La rivière était alors en crue, la jeune fille pressurée par ses activités et le temps de rentrer, tentait de la traverser, malheureusement, elle a été emportée par la force du courant qui l'a charriée. On ne l'a retrouvée que le samedi matin 19 mai sur le rivage, à Peredo.






Quand Madame Michaëlle Jean se fait pathétique

« Elle n'avait pas de tête, elle n'avait pas
L'esprit beaucoup plus grand qu'un dé à coudre»

Georges Brassens

Par Fanfan la Tulipe

Les comportements, réactions, jugements de la classe possédante, de la classe des nantis, sont à ce point navrants qu'on est à se demander si jamais elle pourra se ressaisir et prendre conscience de l'état déplorable dans lequel elle continue de vivre. Car pour préserver ses privilèges, ou bien elle verse dans la violence préventive ou répressive grâce aux forces policières à sa dévotion, ou bien elle préfère donner dans l'auto-flagellation, se gargariser de généralités hâtives, pleurnichardes, geignardes, s'empressant de prendre à témoin les faiblesses structurelles de la nation, les inlassables turbulences et rivalités politiciennes, le tout donnant l'impression d'une sorte de fatalité à laquelle est condamné le pays.

Madame Michaëlle Jean, ex-gouverneure du Canada, envoyée spéciale de l'UNESCO en Haïti, malgré tous ses mérites, n'échappe pas à ce profil de classe que je viens de décrire. C'est en tout cas l'impression qui se dégage après lecture de sa récente intervention, en date du 15 mai écoulé, et dans laquelle elle opinait sur la crise politique haïtienne en cours qu'elle a analysée à travers ses lunettes de grande dame aujourd'hui plus proche de ladite communauté internationale que des masses haïtiennes, à travers le prisme déformant de poncifs rassis et débiles que maints intellectuels, nombre de journalistes de la pensée dominante et quantité de politiciens retors et rabougris prennent plaisir à nous infliger.

De la bouche de madame, nous apprenons que « Le monde entier assiste, sans plus d'illusion, au spectacle désolant des impasses politiques haïtiennes qui se succèdent à coup de rivalités partisanes et stériles». *Michaëlle feint de ne pas savoir que ces impasses et rivalités sont,* depuis bien des lustres, soigneusement entretenues et manipulées par l'étranger, cette communauté internationale forte de sa puissance économique, politique et surtout militaire. Elle a fait tant et si bien, ces derniers temps, qu'après avoir encouragé en sous-main les lubies et fantasmes de trente-quatre candidats à la présidence, elle s'est arrangée pour déboulonner le poulain du président Préval et laisser le champ libre à deux rivaux dont les empoignades électorales n'étaient que pure parade. En effet, les dés étaient pipés, au point que Hillary Clinton quoiqu'aux prises avec les turbulences politiques au Moyen-Orient avait fait le voyage à Port-au-Prince pour imposer son poulain, en l'occurrence le musicien dévergondé Sweet Micky.

«Haïti a besoin du concours de toutes ses filles et de tous ses fils, de les voir répondre à l›appel des aïeux, si souvent sublimé…», nous dit Michaëlle Jean. En invoquant cet «appel des aïeux…l'Union fait la force» c'est en fait pour noyer le poisson. C'est une formule creuse à laquelle ont recours les tenants du statu quo pour faire diversion et s'affranchir de leurs responsabilités. Car, c'est sans doute normal de dire qu'Haïti a besoin du «concours de toutes ses filles et de tous ses fils». *Mais pourquoi Michaëlle Jean ne s'est-elle jamais insurgée, à notre connaissance, contre l'élimination du grand courant politique Lavalas, lors des élections de 2011-2012? C'est là justement le «dire humaniste et le faire cabotin et égoïste» des élites qui ont kidnappé l'appel des aïeux à leur profit. On est même conduit à se demander si par hasard il y aurait des filles et fils légitimes des aïeux et d'autres qui seraient illégitimes?*

Il arrive à Michaëlle Jean «d›avoir honte de cette pitoyable trahison de nos exploits et de nos conquêtes d›antan. Trahison de nos aspirations les plus nobles à la liberté, l›égalité et la fraternité». *Encore cette langue de bois, ces lieux communs fades des élites pour évacuer la réalité, évacuer un vécu historique. Car qui a trahi «nos aspirations les plus nobles» si ce n'est cette minuscule minorité de possédants toutes couleurs épidermiques confondues qui ont comploté contre l'empereur et l'ont assassiné pour s'accaparer des terres qui allaient faire d'eux des féodaux sans pitié, des terres qu'allaient devoir cultiver les anciens esclaves devenus libres pour satisfaire les besoins d'exportation au profit de la bourgeoisie d'importation et d'exportation.*

Madame Michaëlle Jean fait preuve d'une vision partisane de la réalité haïtienne en épinglant «des élus déterminés non pas à se retrousser les manches, mais à sacrifier l'intérêt de l'ensemble sur l'hôtel de l'obstruction systématique, sans retenue, sans foi ni loi». *Il est vrai que les parlementaires ne se sont pas montrés à la hauteur de leur tâche de régulateurs de l'Exécutif, et même qu'ils s'en sont faits les valets. Mais qu'en est-il de la présidence et de ses outrancières aberrations ? Madame ne fait pas la moindre allusion* aux mensonges, aux extravagances dépensières, aux accusations de corruption, à l›irresponsabilité des actuels tenants du pouvoir exécutif haïtien qui invariablement et délibérément ne respectent pas les règles du jeu. Madame manque **d'équilibre** dans ses jugements et déclarations.



De modèle parlons-en. Est-ce ce Sweet Micky hier musicien dévergondé, fesses au vent à peine couvertes par une pantalette, aujourd'hui président lançant aux quatre vents tuipades, salivades, cambronnades et koulanguiettades?

C'est à travers un prisme déformant, subjectif, que Madame Jean voit la réalité politique haïtienne. Autrement, comment expliquer sa présence suspecte, étrange, complice, au palais national lors de cet infâme, navrant et mémorable spectacle médiatique orchestré par Martelly et l'ambassadeur américain, show de piteux comédiens qui ont cru jouer aux magiciens dans le vain espoir de contourner les institutions haïtiennes et plus spécifiquement la commission sénatoriale d'enquête haïtienne sur la nationalité de Martelly et d'autres membres de l'exécutif.

Madame a «mal à [s]on cœur d'Haïtienne d'être interpellée par ceux, sourire en coin, qui tirent la ligne et ne voient plus en Haïti qu'un pays foutu, déliquescent, sans boussole, sans État, sans avenir, un tronc pourri, un monde de corruption», *comme si les Haïtiens étaient seuls responsables de leurs déboires, dérives et malheurs. Michaëlle Jean a-t-elle oublié* qu'en 1825, la doulce France envoya en Haïti une flotte de navires de guerre, exigeant la rançon de 90.000.000 francs l›équivalent actuel de 21 milliards de dollars, afin de reconnaître la souveraineté haïtienne. Une indemnité qui a causé un tort colossal au développement économique du pays. Madame le sait bien.

Et il y a eu toute une kyrielle de demandes de rançon qui ont contribué à obérer le trésor public. Rafraîchissons la mémoire de madame qui semble avoir oublié que de temps en temps une flottille de guerre apparaissait dans la baie de Port-au-Prince, menaçant d›anéantir la ville si le gouvernement haïtien n'honorait pas telle dette, telle réclamation ou telle promesse. En Mars 1849, c'était l'amiral français Duquesne; en Juillet 1861, l›amiral espagnol Rubalcava exigeait une indemnité de 20.000 dollars en monnaie haïtienne; en 1872, c'était le capitaine allemand Batsch, en Avril 1891, l›amiral américain Gherardi et en Décembre 1902, le capitaine allemand Thiele.

C'est vrai que de la chute de Boyer en 1844 à l›occupation américaine en 1915, grandons féodaux, en majorité noirs, et bourgeois du bord de mer en majorité mulâtres mêlés à des Levantins étaient à couteaux tirés pour conquérir tout le pouvoir. Mais c'étaient bien les puissances européennes et les États-Unis qui lors d'une succession de bouleversements politiques qu'ils avaient eux-mêmes fomentés et encouragés attisaient rivalités et guerres civiles, trop heureux de fournir des armes et des munitions aux uns et aux autres en échange de quelques promesses d›avantages commerciaux ou territoriaux.



Au lieu d'essayer d'appréhender de façon rationnelle la situation politique haïtienne, au lieu de faire la part des choses, au lieu de fixer les responsabilités, Madame Michaëlle Jean préfère donner dans l'auto-flagellation, se gargariser de généralités hâtives, pleurnichardes, geignardes

Environ un an avant le débarquement des Blancs en 1915, un navire de guerre américain, le Mathias, mettait à terre un régiment de marines à Port-au-Prince. Ils se dirigèrent vers la banque nationale dont ils défoncèrent les portes pour s'emparer de notre réserve d'or estimée à un demi-million de dollars. Elle n›a jamais été retournée. Pourtant, Haïti a été contraint d›accepter un prêt de quarante millions de dollars pour payer ses dettes. Voyez, madame, il faut toujours chercher la main de l'étranger dans nos malheurs.

Plus près de nous, Noam Chomsky rapporte que «sous Reagan, l'USAID et la Banque Mondiale mirent en place des programmes très explicites, créés spécialement pour détruire l'agriculture haïtienne. Ils ne s'en sont pas cachés. Ils argumentèrent qu'Haïti ne devait pas avoir de système agricole mais des usines d'assemblages, avec des femmes qui cousent des balles de baseball dans des conditions misérables» (Noam-Chomsky.fr. Noam Chomsky interviewé par Keane Bhatt /Counterpunch. 1er avril 2012). N'empêche, madame trouve que «nous n'avons pour force que celle d'enfoncer davantage notre terre et toute une population dans la précarité, l'abjecte pauvreté, la misère, le désarroi». Madame n'a-t-elle pas honte aussi de l'USAID et de la Banque mondiale ?

Rafraîchissons la mémoire de madame pour qu'elle ait moins honte «d'être interpellée par ceux, sourire en coin, qui tirent la ligne et ne voient plus en Haïti qu'un pays foutu». C'était au début des années 80, la mulâtrisation jeanclaudo-benettiste du pouvoir duvaliériste battait son plein. Une épidémie de peste porcine s'était abattue sur les cochons noirs haïtiens. Les cochons blancs de l›administration américaine se précipitèrent à la rescousse, proposant de financer le massacre de tous les porcs en Haïti, bien que certaines zones ne fussent pas affectées. Ils payèrent de cinq à vingt dollars par animal en fonction de leur taille. On raconte que les porcins jeanclaudobenettistes raflèrent jusqu'à 25% des sommes perçues. Ce fut la ruine de l'économie rurale. Depuis, et comme vous l'avez bien dit la paysannerie «est à bout de souffle, à bout de tout».

Pour rafraîchir davantage la mémoire défaillante de l'ex-«presque reine» du Canada, rappelons-lui qu'«en janvier 2003, au terme d'un sommet réunissant des diplomates américains, français et canadiens au Lac Meech (Québec), le diplomate canadien Denis Paradis déclarait "La communauté internationale ne peut attendre la fin du mandat de cinq ans du Président Aristide en 2005. Aristide doit partir et la communauté internationale doit se préparer à une nouvelle ronde d'aide humanitaire et d'occupation militaire"». Mais de quel droit Paradis se mêle-t-il de l'enfer «d'un pays foutu, déliquescent, sans boussole *»?* Sommes-nous une menace pour la sécurité du Canada ?

A l'époque des magouilles de Paradis pour que parte Aristide, madame n'avait pas encore mesuré que «*médiocres nous sommes*, si nous refusons le dialogue et le compromis historique salutaire au nom du bien commun, du pays à refonder, d›une Haïti nouvelle à créer». Elle avait préféré renifler les aisselles *santidou* des Apaid Junior, Boulos, Brandt, Bigio, Rocourt et autres membres de la crème de l'élite haïtienne. Cette *most repugnant elite* affolée à l'idée que des *gwo zòtèy* viendraient s'asseoir à la même table qu'eux et qui dépensa la cafetière de *grann* pour organiser deux coups d'Etat, l'un aussi sanglant que l'autre.

Pour une fois je donne raison à Michaëlle Jean lorsqu'elle dit :«…car médiocres nous sommes face à la jeunesse en mal de modèles à suivre et d'opportunités, pour le présent comme pour l'avenir». Oui madame, de modèle parlons-en. Michaëlle Jean a-t-elle en tête ce rescapé du monde de la drogue et de vol de camions qu'est Sweet Micky avouant au présentateur Carl Fombrun avec complaisance et sans vergogne comment il cherchait sur le macadam, stressé et angoissé, toute substance blanche lui rappelant la cocaïne ?

Est-ce ce Sweet Micky hier musicien dévergondé, fesses au vent à peine couvertes par une pantalette, aujourd'hui président lançant aux quatre vents tuipades, salivades, cambronnades et koulanguiettades? Est-ce le sulfureux Laurent Lamothe dépeint par maints journalistes, syndicalistes, hommes politiques et hommes de loi comme étant «l'escroc parfait ». Selon Steven Addamah :« Jusqu'au président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade, lui-même, a avoué s'être laissé corrompre pour une somme de 2 milliards de francs CFA» par le ténébreux Lamothe (Le Griot, 11 novembre 2010). Avec de pareils modèles, madame Michaëlle, quel présent et quel avenir pour la jeunesse dont une partie, irresponsable, votait pour Martelly en 2010-2011 tout en scandant : *ban m chawony mwen an*.

Le «gouvernorat» de madame Jean lui a sans doute tourné la tête, lui a fait une grosse tête de représentante de la reine. Madame en fait une tête en qualifiant «d'insensée» la préoccupation fondée et juste de certains sénateurs, députés et d'une grande majorité d'Haïtiens sur la controverse relative à la multiple nationalité du président et de quelques-uns de ses ministres.

Mais quel vin est monté à la tête de madame ? Avec de telles opinions tête en bas, madame semble être tombée sur la tête. A force de donner tête baissée dans le subjectif, elle s'est mis la tête à l'envers, ne sait plus où donner de la tête et se paye même notre tête en allant applaudir le truc des huit passeports de Micky Tèt kale dont l'un de trente-trois pages. Madame devrait se mettre un peu de plomb dans la tête. C'est vrai, madame a une belle tête mais parfois de cervelle point. Pardon madame, nous ne sommes pas des têtes chauves prêts à livrer notre cuir chevelu au premier coiffeur pillageur du coin. *Pran men w madanm, pran tèt ou tou!*

Oui, madame, encore une fois

Suite à la page (14)

Kreyon pèp la pa gen gòm !

Tout ayisyen k ap viv nan tout rakwen Ayiti menm aletranje konnen Ayiti se premye peyi kote nèg lib ak endepandan. Anpil moun sou latè konnen nou te kontribye tou nan liberasyon anpil lòt peyi, kote nou te patisipe nan batay pou lendepandans yo, nou ede yo kase chenn baboukèt ki te mare dyòl yo disèt lajè.

Zansèt nou yo te aksepte sakrifye pwòp tèt yo pou n te ka gen ti kal libète makiye sa a. Nou pap bliye tout gwo jès Katrin Flon te fè nan koud drapo sa tou. Dapro ayisyen an se diyite tout ayisyen sou latè. Anjeneral, drapo yon peyi se yon senbòl ki enpòtan anpil pou yon peyi. 18 me ki sot pase a a, nou wè gen kèk ti mannigans moun ki nan pouvwa yo fè pou yo swadizan fete drapo bikolò nou an.

Men an reyalite 18 Me 2012 sa a ki sot pase a nou te selebre fèt drapo nou an ak anpil fyète ? oubyen fèt ki drapo nou sot selebre ?

An Ayiti, nan tout rakwen ou pase, ou wè tout kalite drapo monte : drapo Minista, Brezil, Ajantin, Nepalè, Ameriken elt. Yo tout ap flote nan syèl peyi nou an. Eske nan peyi sa yo tou, drapo ayisyen an ap flote menmjan ? Non. Men poukisa ?

Jounen jodi a pèp ayisyen an ap benyen nan basen dezespwa tèt gradoup kote se fòs gwo ponyèt yo k ap dirije. Yo flanke n yon lòt okipasyon degize, pentire, makiye nan konplotaj ak chèf gouvènman sousou, souflantyou... Tizè pouvwa pou fè pèp ayisyen an bwè lamizè bourik k ap pran baton. Nou pran tout kalte baton... Baton nan kilti n, baton nan ledikasyon n, baton nan agrikilti n, ak anviwonman n, baton nan lespri nou tou nan fè nou pa kwè nan peyi n ak nan tèt nou.

Anpil nan nou pa kwè nan valè kiltirèl nanchon an. Pandanstan majorite nasyonal la ap dòmi tankou moun ki bwè siwo lòja. Gen nan nou pou yon ti monnen, nou vann diyite n, nou vann valè patriyotik nou pou ti moso pouvwa. Men jou va jou vyen kakaje pa linèt, kreyon listwa pa gen gòm.

Ala renmò, ala wont pou yon pèp ki chita nan basen chita tann, ap gade kisa demen ap pote pou li. Nou kwè si zansèt nou yo te chita ap ret tann, jounen jodi a nou t ap toujou ak baboukèt nan dyòl nou, chenn nan pye nou nan lesklavaj.

Zansèt nou yo te trase yon egzanp, yo te di non, men kilès nan nou ki gen kouraj pou di non ak move lavi sa a. Mannigans tout kote nan peyi a pou fè n dòmi gwo jounen. Men nou pa ka bliye tou ki valè sakrifis yon chèf leta dwe fè pou l parèt yon bon nasyonalis.

Moun k ap sispann trayi pèp la, pèp ki pap kite lajan fè yo fè tenten. Men sèl bagay nou konnen yon jou kou jodi a, sa gen pou l chanje. E pou l chanje, nou dwe kòmanse konnen pwòp valè nou kòm peyi. Konnen ki moun tout bon ki renmen pèp. Nou pa fouti bliye tou wòl lame Dayiti ak labouјwazi reskiyè sa a jwe nan peyi a depi apre lanmò lanperè Desalin jouk jounen jodi a. Koudeta sou koudeta. Menmjan ak Boukmann, Chalmay Peral, Kapwa ak tout lòt ki pase yo te gen kouraj di non, se pou n aprann di non tou paske kreyon pèp la pa gen gòm.

Yon jou, sila yo k ap souse san pèp la gen pou l kwaze nan kalfou avèk yo, lè sa a se ap jou règleman bwakayiman an kote papa ogou feray pral feraye kont tout enperyalis tout koulè, tout peyi, kote tanbou revolisyon lafrik ginen pral bat fò pou n ka di Awochan Nago ! Libète ou lanmò...

Compas Jean Philippe

Mobilizasyon premye jen kont MINISTA



Yo di y ap ede nou, men se nou k ap mete manje nan bouch yo

Vandredi premye jen, nan okazyon 8tan MINISTA nan peyi a, n ap leve kanpe pou n di non kont MINISTA, kont CIRH, kont Bill Clinton, kont FMI ak Bank Mondyal, kont piyaj min lò nou yo, kont enperyalis la ak tout tyoul k ap ede yo piye richès peyi a. Premye jen, 9vè tapan, n ap rasanble sou Fò Nasyonal pou n al bout devan palman an. Nou pral manifeste kont okipasyon, kont dominasyon, kont eksplwatasyon, kont kadejak ak dedomajman viktim kolera yo.

Viv yon AYITI granmoun !
Aba MINISTA KOLERA !



Minista pote kolera, yo pote tout kalte maladi. Minista rache manyòk ou bay peyi a blanch

Partenaires dans le déboisement et la bidonvilisation

Par Ayiti Kale Je

Des institutions humanitaires, de concert avec une autorité locale, ont – inconsciemment ou non – aidé à déboiser un quartier du Morne L'Hôpital – une zone sous protection spéciale d'après la loi haïtienne – avec leurs dons d'« abris transitoires » communément appelés « T-Shelters ».

Une enquête d'Ayiti Kale Je (AKJ) dans la zone de Haut Turgeau l'aire métropolitaine, a révélé que au moins une centaine de T-Shelters (abris d'une chambre, faits en bois et mesurant de 12m2 à 18m2), se trouvent aujourd'hui dans des endroits où, avant le séisme de 2010, il y avait des arbres ou des arbustes, et où il n'y avait aucune habitation. Aujourd'hui, un bidonville déjà illégal est en pleine expansion, et les pentes entourant la zone métropolitaine se dénudent à vue d'œil.

Les institutions humanitaires ACTED (Agence d'Aide à la coopération technique et au développement) et GOAL ont appuyé des déplacés du tremblement de terre en les aidant à s'installer dans ces espaces qui font parties de Morne L'Hôpital. La pente est protégée par une loi publiée en 1963 et par un décret de 1986, stipulant que cette zone – qui traverse une partie de Pétion-Ville, de Port-au-Prince et de Carrefour – devrait être sous protection spéciale.

Une des institutions – GOAL – a été financée par le gouvernement des Etats-Unis pour le projet. L'autre – ACTED – par la Croix Rouge américaine. Il existe toute une série de règlements mettant l'accent sur ce qui est permis et sur ce qui ne l'est pas dans la zone. Une agence gouvernementale, l'Organisme de Surveillance et d'Aménagement du Morne l'Hôpital (OSAMH), est chargée de contrôler la zone.

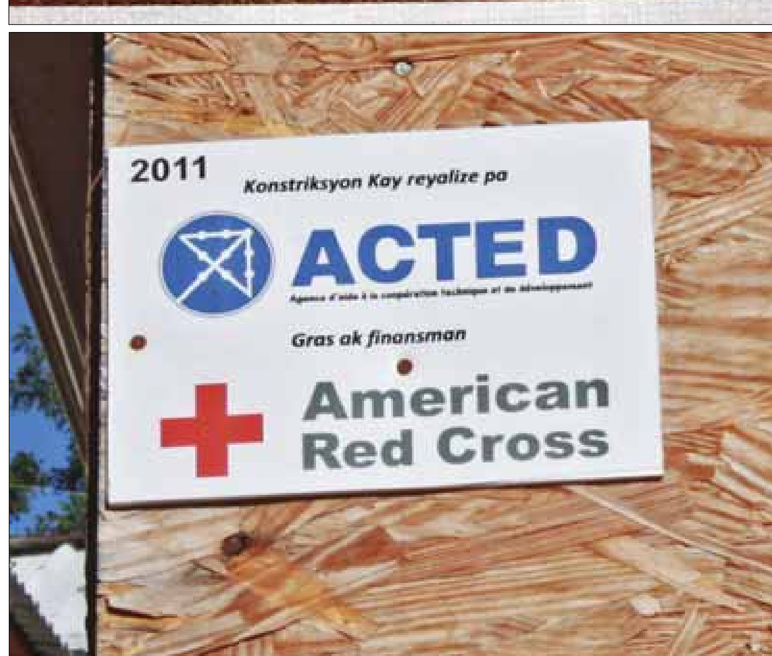
Pourtant, ces organisations non gouvernementales (ONG), qui savent pertinemment que la zone est protégée, ont construit des habitations avec l'aval du président du Conseil d'administration de la section communale (Casec) de Turgeau, Monsieur Raoul Pierre-Louis. « Suite aux dégâts au niveau des bâtis qu'il y a eu après le séisme, il fallait en quelque sorte transitoirement reloger ces gens là », se souvient Monsieur Fredly Anténor, Coordonnateur de l'équipe de construction de l'ONG irlandaise, GOAL.

ACTED et GOAL faisaient partie des ONG qui ont bâti des T-Shelters pour aider les familles à quitter leurs sordides camps. Malgré les critiques sur l'utilisation de T-Shelters comme réponse à la situation d'urgence crée par 1,3 millions de déplacés, plusieurs douzaines d'institutions humanitaires ont édifié plus de 110 000 de ces petites cabanes dits temporaires, au coût total de 500 million $ USD (500 000 000 $).

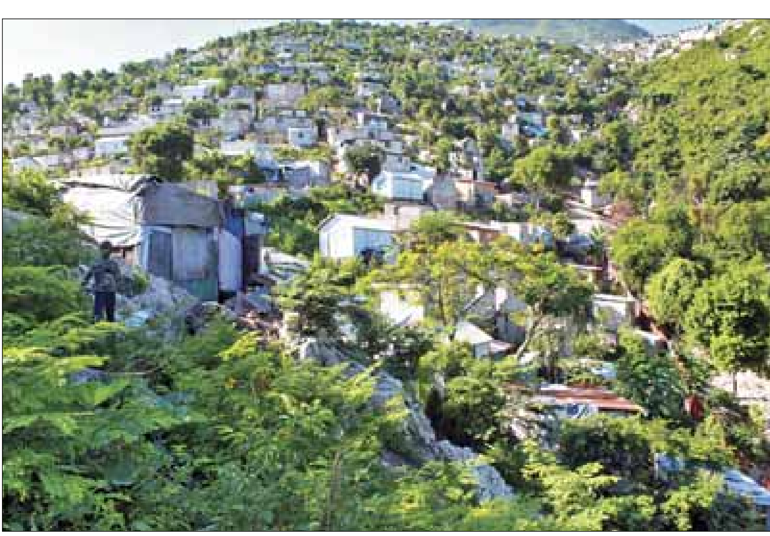
Pour sa part, Madame Marianna Franco, responsable du programme développement pour ACTED, qui a érigé 28 des T-Shelters au Morne l'Hôpital, se justifie également : « Quand la conception des abris transitionnels a été faite, on n'avait même pas, d'ailleurs on ne l'a pas encore, un plan de développement et d'urbanisation de la ville de Port-au-Prince ni de la zone métropolitaine, dit-elle. Nous, on a installé des abris temporaires dans des endroits où il y avait de l'espace. »

D'après Mme Franco, son agence a travaillé avec le Casec, et s›est bien assurée que tous les bénéficiaires avaient des titres de propriété. Cependant, d'après M. Pierre-Louis, président du Casec, ACTED n'a jamais suivi les procédures prescrites.

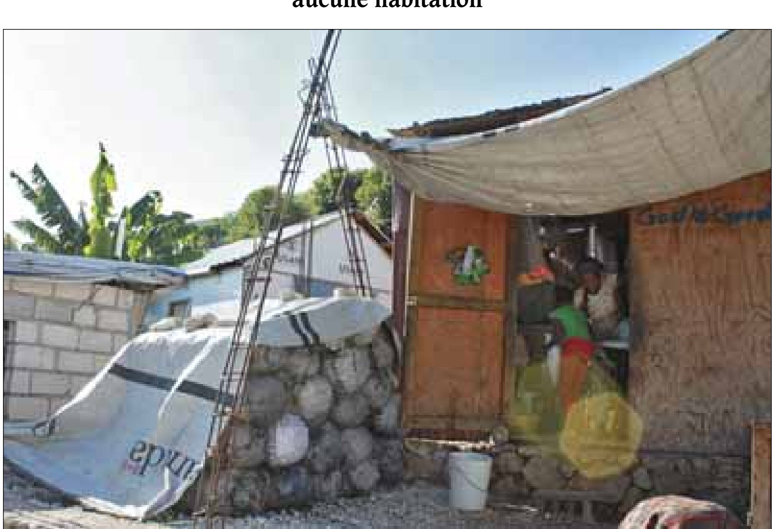




L'institution GOAL est financée par le gouvernement des Etats-Unis et ACTED par la Croix Rouge américaine



Une centaine de T-Shelters (abris d'une chambre, faits en bois et mesurant de 12m2 à 18m2), se trouvent aujourd'hui dans des endroits où, avant le séisme de 2010, il y avait des arbres ou des arbustes, et où il n'y avait aucune habitation



ACTED et GOAL faisaient partie des ONG qui ont bâti des T-Shelters pour aider les familles à quitter leurs sordides camps

La faiblesse de l'État, une réalité admise

La Loi – publiée dans Le Moniteur du jeudi 6 novembre 1986 – est claire au sujet de Morne l'Hôpital : « La construction à usage résidentiel n'est autorisée, qu'après obtention du permis de construire des services concernés… [Article 9]

« Interdiction est faite de pratiquer à l'élevage libre de bovins et de caprins; d'entreprendre aucune coupe de bois ou de fascines, d'entreprendre aucune culture sarclée annuelle (…), de pratiquer le brûlis à quelque fin que ce soit. » [Article 11]

Mais les terrains ont été nettoyés, les arbres coupés, et les fondations préparées pour au moins 100 des nouvelles maisonnettes, et probablement plus.

Le directeur de l'OSAMH, l'agronome Montus Michel, reconnaît que son agence est faible. Elle accuse un manque de bras, de financement et de force sur le terrain : « L'État ne peut pas intervenir [au Morne L'Hôpital] sans un accompagnement de la force publique. Et c'est inscrit dans le décret-loi. Quand l'OSAMH devrait intervenir sur le terrain, il devrait être accompagné de l'appareil judiciaire ».

Ceci n'est valable que sur papier, puisque ses agents travaillent seuls sur le terrain. « Coté surveillance et contrôle des activités du Morne l'Hôpital, dans le cadre de la protection de l'écosystème, il y a une très grande faiblesse qu'accuse l'OSAMH, a-t-il admis. Mais, celle-ci est due à l'affaiblissement de l'autorité de l'État ».

Un des signes de cette faiblesse?

GOAL dit reconnaître l'existence de la zone protégée et d'OSAMH, et dit avoir rencontré un agent. « On a travaillé avec OSAMH tout au début du programme. C'est qu'ils nous ont donné des limites », souligne M. Fredly, mais, d'après sa collègue, il s'agissait d'un agent de terrain répondant au nom de Canez Dellande, ce que M. Michel de l'OSAMH a rejeté d'un revers de la main.

« GOAL ?», s'interroge-t-il. « C'est un pur mensonge. »

« Jamais on a délégué personne pour les accompagner. On ne peut envoyer un ingénieur pour faire les délimitations sans que l'ONG elle-même nous ait déjà donné un plan d'activité… Canez n'a pas cette mission, celle de rencontrer les représentants d'une ONG pour faire un travail au Morne l'Hôpital. C'est une relation d'institution à institution », rétorque le directeur d'OSAMH.

Mais, Michel a également reconnu que son agent ne l'a jamais mis au courant de son initiative. Par ailleurs, il semble que l'ONG ACTED ait travaillé toute seule, puisque M. Michel déclare qu'il n'a jamais rencontré aucun représentant de cette institution.

Une autre institution d'État…

En plus de dire qu'elle a travaillé avec l'agent d'OSAMH, GOAL confie avoir également eu l'accompagnement de M. Pierre-Louis, président du Casec, qui est en fait un autre représentant de l'État. « Nous avons construit 2 483 Shelters au total [dans la 6e section communale de Turgeau], d'après M. Pierre-Louis. Il y a un document pour tous les 'shelters' de GOAL, un document signé qui est là. C'est la même chose pour OIM et CORDAID » [deux autres organisations qui ont construit des T-Shelters à Turgeau].

« Tous nos Shelters à Haut Turgeau ont été construits avec le permis du Casec », confirme Monsieur Derek Butler, de GOAL.

Et, selon MM. Butler et Pierre-Louis, tous les T-Shelters ont été construits là où il y avait déjà des maisons. Mais les reportages d'AKJ ont révélé le contraire. Au moins une centaine des maisonnettes se trouvent dans les endroits où il n›y en avait pas eu. Cependant, en rejetant les propos du journaliste, M. Pierre-Louis a utilisé comme excuse que ces abris « sont de toute façon temporaires. Ils doivent être déplacés ».

Mais cela semble peu probable.

Du provisoire au permanent

Partout dans le pays, dans toutes les zones affectées par le séisme, les bénéficiaires des T-Shelters sont en train de les convertir en maisons permanentes, avec des murs en bloc, des chambres en plus, et autres ajouts.

Questionnée sur ce phénomène, GOAL répond qu'elle en est pleinement consciente. « Quand on construit un abri transitoire pour quelqu'un, il y a de fortes possibilités qu'il devienne permanent. On a vu que les individus les ont transformés », admet une représentante de GOAL, jointe par téléphone à l'initiative de M. Pierre-Louis et AKJ. « Ainsi l'on se dit qu'on va

Suite à la page (14)

Pour le drapeau, mourir est beau. Un credo malmené par le temps

Par Jacques NESI

Peuple de sacrifices et de privations, les haïtiens nés d'une guerre violente, fuient l'esprit de revanche, habitent les souvenirs lointains de la prouesse victorieuse des guerriers de 1802. N'étant plus vivants, ces derniers nous transmettent des souvenirs, comme si nous étions engagés, avec la même hargne aux côtés des combattants, embourbés dans des flaques de sang, de larmes, laminés par les armes puissantes de l'ennemi colonisateur. Les haïtiens oublient les blessures du guerrier, ne les exacerbent point, ne les banalisent pas, mais s'y raccrochent pour forger la mémoire. La mémoire, ce n'est pas une haine entretenue, c'est une construction, une envie, un projet de « raccrocher » les blessures, les souvenirs à une « communauté ».

Les haïtiens s'enivrent de dates commémoratives, se gargarisent des mots auto-glorificateurs, se targuent d'un lyrisme révolutionnaire, d'une spécificité historique, s'approprient les attributs d'un parangon vertueux habile à importer la poudre dans toutes les sociétés où le projet de Rousseau ne s'épanouit pas encore. Et à ces occasions là, les gouvernants piaffent de joie, parés de leurs costumes blancs, récitent les incantations, usent des formules sonores, creuses d'union nationale, d'abnégations et de consolations, de sacrifices et d'investissements. Sur ce registre, celui qui rêverait de concourir avec ces faux dévots, serait perdant : on a vu défiler, vendredi (en cours), sous nos yeux les gouvernants qui chantent sans y croire leur credo révolutionnaire, ils sont des déclamateurs du dévouement, de l'oubli de soi, du renoncement ; s'ils louent ces valeurs et s'ils les instrumentalisent avec enthousiasme, ils se gardent de s'appliquer dans les pratiques du pouvoir les valeurs héroïques louées.

Le 18 Mai a été commémoré cette année dans un contexte particulier. La République ne peut ignorer la valeur triomphante que dégage la symbolique du drapeau haïtien. Traiter du drapeau en Haïti, plié sous les bottes infamantes des soldats de l'Organisation des nations Unies, est une imposture, une anomalie, une mystification. La présence des forces onusiennes, témoins de la confiscation de la souveraineté, est une antinomie. Il est vrai, l'ONU est en Haïti parce que les autorités haïtiennes, contraintes, placées devant des défis insurmontables , lui ont adressé des appels d'intervenir .Le contexte international se prête bien aux usages de l'interventionnisme. Intervenir ici, pour prévenir un génocide, là pour imposer les résultats des urnes, devenait la solution universelle, applicable à tous contextes, tous moments.

Mais les puissants et les faibles instrumentalisent ces beaux principes qui témoignent sur le plan universel, d'une prise de conscience pour une humanité nouvelle. Pour les puissants, l'intervention est une arme à double tranchant. Ils y trouvent un moyen d'intervenir avec davantage de facilité dans certains Etats, ils dissimulent leurs appétits de puissance derrière l'expression de solidarité. Les puissants trouvent également dans cet interventionnisme les moyens de défendre leurs intérêts, à moindres frais, par délégation aux missions de paix onusiennes, dans des espaces retors. Au nom de la démocratie, les puissants sous-traitent des questions de sécurité avec des Etats moyens qui souhaitent rivaliser de capacité avec les Etats les plus influents.

Dans le cas haïtien, les Etats-Unis se rangent derrière les forces onusiennes, sans pour autant renoncer à leur statut, face à un Etat obligé de ne pas contrarier la volonté hégémonique américaine. En confiant la direction de la Mission des nations Unies pour la stabilisation en Haiti au Brésil, les Etats-Unis n'ont guère perdu leur prééminence sur Haïti. Elle s'y est même renforcée et Haïti, prise dans l'étau des rivalités entre puissants et aspirants à la puissance se réveille de la naïveté en « se découvrant Etat presque failli » pour de longues années.

Donner une dimension cohérente aux commémorations, et notamment de celles liées au drapeau, en niant la domination politique de la MINUSTAH en Haïti qui depuis organise, structure, la vie politique en Haïti, traduit une incohérence :la souveraineté populaire ne devient qu'une illusion, qu'une ambiguïté qui se fracasserait contre le réel. Une commémoration suppose qu'on rende hommage aux victimes, aux souffrances, aux faits d'armes des haïtiens, qui participent à la construction de la nation, et qu'il ne saurait avoir d'une unité nationale dans un contexte de spoliation de la souveraineté nationale et d'une banalisation de ce qui reste comme nation. Rien n'empêche de poser la

Suite à la page (14)





Traiter du drapeau en Haïti, plié sous les bottes infamantes des soldats de l'Organisation des nations Unies, est une imposture, une anomalie, une mystification. La présence des forces onusiennes, témoins de la confiscation de la souveraineté, est une antinomie

1er Juin 2012 : journée de mobilisation contre l'occupation d'Haiti !



La Minustah est présente en Haiti, en vue de sécuriser le projet de l'impérialisme : garantir les intérêts des entreprises multinationales et ceux de la bourgeoisie locale



Nous exigeons le départ immédiat des forces d'occupation de la Minustah

Appel à une journée Internationale de solidarité et de mobilisation le vendredi 1er juin 2012 avec les travailleurs/ses et le peuple haïtien

Depuis juin 2004, une force d'occupation multinationale s'est installée dans notre pays, sous la couverture des Nations Unies. Sa mission officielle est de «stabiliser » Haïti. Mais, derrière cet objectif affiché, nous savons pertinemment que cette force d'occupation est présente en vue de sécuriser le projet de l'impérialisme en Haiti : garantir les intérêts des entreprises multinationales et ceux de la bourgeoisie locale.

Le premier juin 2012, la MINUSTAH aura huit ans de présence en Haïti. Pendant ces huit années, cette force dite de stabilisation est devenue tristement célèbre à cause de ses multiples exactions contre notre peuple. Beaucoup de cas de violations des Droits de la personne (viols, vols, violation de l'espace universitaire) sont connus de tous et ont été dénoncés en grande partie par les organismes de Droits Humains et des organisations syndicales et populaires. L'introduction de l'épidémie de Choléra par la MINUSTAH est venue aggraver la plaie. Plus de 7.000 morts de choléra et plus de 500.000 infectés sont déjà recensés.

Face à cette situation alarmante, nous assistons dans notre pays à une poussée grandissante de haine et de mobilisation contre la MINUSTAH. C'est dans ce contexte que le Comite de Suivi de l'Enquête Internationale sur Haiti et le Collectif de Mobilisation Pour le Dédommagement des Victimes du Choléra ont déjà organisé plusieurs activités de sensibilisation et de mobilisation pour exiger le retrait immédiat de la MINUSTAH et le dédommagement des victimes par les Nations Unies.

La mobilisation doit suivre son cours, jusqu'à la victoire finale

En Haiti comme à l'extérieur, en particulier dans la zone Caraïbe et au niveau continental, beaucoup d'activités de mobilisations ont déjà été organisées.

Le 5 novembre 2011, un meeting continental à Sao Paulo au Brésil représentatif de 14 pays a proposé la constitution d'un comité continental pour le retrait immédiat des troupes de l'ONU d'Haïti et l'organisation d'une journée internationale le 1er juin 2012, date du 8e anniversaire de la MINUSTAH.

La Conférence Caraïbéenne du Cap-Haïtien des 16, 17 et 18 novembre 2011 a repris à son compte, à l'unanimité, cette proposition.

Dans l'esprit de cette résolution, nous, organisations Haïtiennes membres du Comité de Suivi et du Collectif, lançons un appel pour que vous participiez avec nous à cette journée internationale de solidarité et de mobilisation avec les travailleurs/ses et le peuple haïtien et en assuriez le plein succès.

Ensemble, exigeons :

- l'annulation totale et inconditionnelle de toutes les dettes d'Haïti.
- La cessation des politiques d'ajustements structurels
- Le remboursement par la France des 21 milliards US$ rançonnés à la république haïtienne ;
- Le départ immédiat des forces d'occupation ;
- La suppression de la CIRH (Instance supra-étatique, dirigée par l'ex-président américain Bill Clinton) ;
- Le dédommagement de toutes les victimes de la MINUSTAH, par les Nations Unies.

Pour le Comité de Suivi : Petit-Jean DERINX
Pour le Collectif : Yves PIERRE-LOUIS

Partners in deforestation and slumification

by Haiti Grassroots Watch

Working together with a local official, two humanitarian institutions have – unwittingly or not – contributed to the deforestation of part of Morne l'Hôpital, a mountain that overlooks the capital and which is under special environmental protection.

An investigation by Haiti Grassroots Watch (HGW) in the Upper Turgeau region of Port-au-Prince discovered that about 100 "transitional shelters" – often called "T-Shelters" – were donated to earthquake victims and built in places where, prior to the 2010 catastrophe, there were trees, bushes, or at the very least, no houses. Today, thanks to the donations of the 12-by-18 square meter wooden shacks, an illegal slum has grown, and the slopes above Port-au-Prince are even more denuded.

Humanitarian organizations Agency for Assistance in Development and Technical Co-operation or ACTED (in French: the *Agence pour la coopération technique et au développement*) and GOAL assisted at least 100 displaced families by constructing little houses in green spaces in the protected area. The mountain slope – which cuts through parts of Pétion-ville, Port-au-Prince, and Carrefour – is covered by a 1963 law and a 1986 decree which stipulate that the slope should be specially protected.

One of the institutions – GOAL – was funded by the US government for the project. The other – ACTED – by the American Red Cross. [ACTED is also supported by the Clinton Foundation - HL].

The laws set forth a whole series of rules regarding what is permitted, and what is not, on the slope. The government agency Organism for the Oversight and Planning for Morne l'Hôpital or OSAMH (in French: *Organisme de Surveillance et d'Aménagement du Morne l'Hôpital*) is tasked with overseeing the protected zone.

Nevertheless, the two non-governmental organizations (NGOs), who both admit knowing about the protected status of the region, built T-Shelters there, in part thanks to assistance from the president of the Turgeau Communal Council Board (CASEC), engineer Raoul Pierre-Louis.

(In Haiti, each "commune" – a subdivision of the "department" or province, is divided into "communal sections." According to the 1986 Constitution, each communal section is supposed to have an assembly – like a mini-parliament – and an executive committee or board of three. The assemblies have rarely functioned, and so, in many instances, the executive council is chosen by the central government or elected directly. Pierre-Louis was elected, but like all other CASECs and mayors, his term has expired.)



One of about 100 "transitional shelters" or "T-Shelters" now built on Morne l'Hôpital, contributing to deforestation

"Because of the destruction of homes caused by the earthquake, we needed to see how, temporarily, we could find a way to rehouse people," said Fredly Anténor, coordinator of the construction team for the Irish NGO GOAL.

ACTED and GOAL are just two of the many NGOs that built T-Shelters to help families leave the sordid refugee camps set up after the earthquake. Despite the fact that many actors criticized the focus on T-Shelters as a response to the emergency situation created by the 1.3 million displaced people, several dozen humanitarian institutions built over 110,000 of the little supposedly temporary houses for a total cost of US$500 million.

Over at ACTED, Marianna Franco, head of the development program which built 28 T-Shelters on Morne L'Hôpital, gave much the same explanation: "When the idea for T-Shelters came along, there wasn't any kind of urban development plan for Port-au-Prince or the metropolitan area. There still isn't! So, we built T-Shelters where we could find space."

According to Franco, her agency worked with the CASEC and made sure that all T-Shelter beneficiaries had property titles. However, according to CASEC president Pierre-Louis, ACTED did not follow correct procedures.

The "weak state" in plain view

A law – published in the official government journal *Le Moniteur* on November 6, 1986, is very clear about Morne L'Hôpital: "Residential construction is not permitted unless permission is obtained from the relevant agencies" [Article 9] and "It is not permitted to graze cows or goats; to cut any wood or bush, to undertake any kind of planting that involves hoeing... or do any kind of burning for whatever reason." [Article 11]

But plots were cleared, trees cut, and foundations prepared for at least 100 of the new little houses, and probably more.

The director of OSAMH, agronomist Montus Michel, recognizes that his agency is weak. He lacks the necessary human resources, financial resources, and also authority in the field.

"The state can't really intervene [at Morne l'Hôpital] without the accompaniment of the police and representatives of the justice system. It's written in the law. When OSAMH wants to go into the field, its agents should be escorted by someone from the legal system," he said.

While the law might state that imperative, the reality is different. Agents work on their own.

"As far as surveillance and control of activities at Morne l'Hôpital go, and as far as protecting the ecosystem goes, OSAMH is very weak, but this is due also to the general weakness of the state," Michel admitted.

A sign of that "weakness?"

GOAL said it did indeed know that the region was protected, and that the agency OSAMH was responsible for overseeing it. GOAL representatives also said that they met with an OSAMH agent.

"We worked with OSAMH starting from the beginning. OSAMH is the one that gave us the geographic limits of where we could build," Fredly remembered, and one of his colleagues added that the agent's name was Canez Dellande.

OSAMH director Michel rejected the statement. "GOAL?" he asked. "That is a total lie."

"We never delegated anyone to work with them. We could never send an engineer out to set the limits if the NGO didn't first give us a plan that outlined their activity... Canez doesn't have the right to do that kind of work, to meet with representatives of an NGO in order to allow them to work on Morne l'Hôpital. That relationship is supposed to be institution to institution," the director said.

But Michel also recognized that his agent never told him about the initiative.

In the meantime, it appears that the NGO ACTED worked on its own, because Michel said he never met with any representative of that institution either.

Another state institution...

In addition to reportedly working with an OSAMH agent, GOAL representatives said they collaborated closely with CASEC president Pierre-Louis, who is in fact another representative of the state.

"We built a total of 2,483 T-Shelters [in the 6th communal section of Turgeau]," Pierre-Louis said. "There is a signed document for all the shelters that GOAL built. The same goes for CORDAID and IOM [two other organizations that built T-Shelters in Turgeau]."

"All of the Upper Turgeau T-Shelters were built with the permission of the CASEC," GOAL country director Derek Butler confirmed.

And, according to both Butler and Pierre-Louis, all the T-Shelters were built in spots that held houses before.

But HGW investigations revealed the contrary. At least 100 little homes were built in places that previously before had no construction.

When confronted with this truth, Pierre-Louis rejected the statement, and then added, "in any case, they are temporary. They need to be moved."

But that seems unlikely.

From temporary to permanent

All over the country in the earthquake-affected zones, T-Shelter recipients are busy converting the shacks into permanent homes with concrete walls, extra rooms and other additions.

When questioned, GOAL said it was aware of the phenomenon.

"When you build a temporary shelter for someone, it is very likely that it will become permanent. We have seen people doing the transformation," a GOAL agent admitted to Pierre-Louis during a telephone call for which HGW was present. "Therefore, we said to ourselves, 'Let's see how we can help these people turn their temporary shelters into permanent homes.'"

In an interview with HGW, ACTED said much the same.

Pierre-Louis was visibly displeased.

"We signed papers that say 'shelter' not 'house,'" he told HGW. "We have a land ownership problem. That land does not belong to the displaced people. You cannot build a permanent home in a place that does not belong to you."

Who has the power to protect and to decide?

When it comes to the case of the T-Shelters built in formerly green spaces on Morne l'Hôpital, it is clear that two state authorities – CASEC president Pierre-Louis and OSAMH – failed in their mission to respect and assure respect for the law.

But, there is also another authority implicated in the expansion of the slum on Morne l'Hôpital.

The GOAL T-Shelters were built with money from the US government, from the Office of US Foreign Disaster Assistance (OFDA). Parallel to that grant, however, and ironically, immediately after the earthquake another agency – the US Agency for International Development (USAID) – published a document announcing that the catastrophe had created an opportunity to protect the zone.

"The steeply sloped Morne l'Hôpital benefits, at least theoretically, from its special legal status as a 'public utility,' a protected area off limits to construction," notes the document, which also says USAID partners with OSAMH. "The post-earthquake period provides an unprecedented opportunity to assert control over Morne l'Hôpital as a legally protected zone and prevent new housing construction on fragile slopes."

HGW requested, without success, an interview with USAID's Haiti office in order to better understand why one US agency financed the deforestation of Morne l'Hôpital while another suggested the exact opposite.

HGW also wrote to the USAID supervisory office in El Salvador, but received no response.

OSAMH director Michel does not deny the responsibility of the government in the expanding slumification, or in the continued construction of the homes by the well-to-do in the protected area. But the agronomist also feels that certain NGOs are irresponsible.

"We can't stop the NGOs from doing work inside the 2,000 hectares... But they should follow the law and meet with OSAMH to see how things out to be done," Michel said. "Because, if we let NGOs come, independent of OSAMH, and help increase the slums on Morne l'Hôpital, well, that is very bad for the country."

As for Pierre-Louis, he said, cynically: "The slumification of Port-au-Prince has just started."

"The problem isn't the slums, but it's when the slums stay slums for too long," he added. Pierre-Louis sees slums as a natural phase in "the process of urbanization."

Kettie Guerrier and Milo Milfort for Haiti Grassroots Watch http://www.haitigrassrootswatch.org

This report made possible with the support of the Fund for Investigative Journalism in Haiti http://fijhaitienglish.blogspot.com/

Haiti Grassroots Watch is a partnership of AlterPresse, the Society of the Animation of Social Communication (SAKS), the Network of Women Community Radio Broadcasters (REFRAKA), community radio stations from the Association of Haitian Community Media and students from the Journalism Laboratory at the State University of Haiti.

Note

Next week, we will present the concluding half of our English translation of Edner Paillère's "For a Plate of Beans: How Laurent Lamothe Became Prime Minister."

Fête des Mères 2012

Diaspora Place Restaurant & Bakery
Free Delivery
1368 Flatbush Ave.
Brooklyn, NY
347.789.6730 • 347.276.8598

Dr. Joel H. Poliard
5000 NE 2nd Ave Miami, FL 33137
305-751-1105

Lakay Legal SERVICES
Free/Low Cost Counseling
1218 Flatbush Ave., Suite 5,
Brooklyn, NY 11226
718-773-3671
www.justicelakay.org

Ovi's Place
Specializing in Grilled Chicken & Salads
2925 Avenue H
Brooklyn, NY 11210
(718) 421-1640

IRS PROBLEMS?
Back Taxes, Corporations
FRANTZ BOISSON, EA
Client Representation
(718) 462-2085

Ambiance Express Restaurant
Healthy Living
2025 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11210
718.434.4287

VIRGILE'S
TUXEDO & BRIDAL SHOP
Rent & Sales for all Occasions
8210 N.E. 2nd Avenue
Miami, FL 33138
305-757-4822
701 N.E. 13th Street,
Fort Lauderdale,
FL 33304
954-760-4142

INTERLINK TRANSLATION SERVICES
Florence Comeau 899 Franklin Ave
Brooklyn, NY 11225
718-363-1585

Elie & Associates Multiservice
7424 NE 2nd Avenue Suite 3
Miami, FL 33138
305-758-2008
786-487-9131
Cell: 305-762-2757

Chaco Shipping
Fedex • DHL • UPS • AmeriJet
Laptop/Desktop Computer Repair
NoPin • CallDirek • Digicel • Voila, etc.
2916 Clarendon Road
Brooklyn, NY 11226
718-282-9372

Caribbean Images Photo & Video Studio
Available for all occasions
1612 Kings Highway
Brooklyn, NY
718-525-0114

Ben Photo Express 54 Multiservices
Merus Benoît
166 NE 54th Street,
Miami, FL 33137
305-758-8080
786-273-2430 cell

Haitian Centers Council
Dr. André K. Peck, New Executive Director
123 Linden Boulevard, 3rd Floor
Brooklyn, NY 11226
718-940-2200

Marc Tire Shop
718-434-9069
2916 Farragut Road
Brooklyn, NY 11210

Rapid Immigration & Tax Services
1919 NE 168th Street &
13049 W. Dixie Highway
North Miami, FL 33161
305-895-3288 off
786-306-3767 cell

LE BIZARRE
ROSIAS-JEAN-CLAUDE
"PLAY-BOY"
HAUTE COUTURE
We Offer Special Late Night Emergency Service
EXPERT TAILORING & ALTERATIONS
BRAIN www.Rosias-Rosias.com
4024B Glenwood Rd.
(Corner of Albany Ave.)
Brooklyn, New York
Bus Phone 718 434 1694
Cell 347 351 9883
Home 718 241 2858

J. ANTHONY ARCHER, ND, CNHP
424 Albany Avenue, #6E
Brooklyn, NY 11213
718-771-2719
www.naturalhealthfirst.com
Email: archer@mynsp.com

ESTEVE ENTERPRISES Inc.
Income Taxes • Real Estate
8402 Flatlands Avenue
Brooklyn, NY 11236
718- 251-1889

Arthur & Associates Law Offices
Family & Criminal Law
1501 Newkirk Ave.
Brooklyn, NY
347-240-2876

Mass Kompa Muzik Shop
CDs, DVDs, Videos
13204 W. Dixie Highway, North Miami, FL
786-486-5893

PHARMACIE DU PEUPLE
1743 NOSTRAND AVE.
BROOKLYN, NY 11226
718-941-1013

Dixie Express Driving School & Income Tax
Ben Boucicault
5956 NE 2nd Avenue
Miami, FL 33137
305-758-6910
305-606-5842

Noel Records & Tax Depot
14737 West Dixie Highway
North Miami, FL
305-949-0909

FADKIDJ Variety Store
Come visit our new address!
13868 West Dixie Highway
North Miami Beach, FL 33161
786.507.4841

Christ Alive Flower Shop
1222 Flatbush Ave.
Brooklyn,
N.Y. 11226
Dominique & Frantz
718-940-0075

Technic Home Sales
Complete Homes from $6,000
1207 Rogers Avenue
Brooklyn, NY 11226
718-282-7792
www.technichomesales.com

Grenadier Books
Pour vos cadeaux de Noël
Livres • CDs • DVDs • T-Shirts • Parfums • CallDirek

1583 Albany Ave., B'klyn, NY
718-421-0162

Ernst Multi Services Agency
• Income Tax with Fast Refund • Immigration Services
• Interpreter for Immigration Court • Traduction
• Recherche de Documents • Affadavit de Support
• Carte de Travail • Job Placement • Notary Public
• Photocopy & Fax Service
12762 West Dixie Highway
North Miami, FL 33161
305-891-9417
786-262-0149 cell

Ernst Antoine Jean

DEE 'S TRANSMISSION
2470 Bedford Avenue
Brooklyn, NY 11226
718-693-3674

CHERY'S BROKERAGE
1786 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226
718-693-8229

La vérité sur le 20 mai et l'indépendance de Cuba !

Avant le triomphe de la Révolution, en 1959, les cercles du pouvoir à Cuba célébraient le 20 mai comme Jour de l'indépendance. On prétendait que ce jour de 1902 avait donné naissance à la République indépendante, que la domination coloniale espagnole avait pris fin, et que depuis lors les Cubains disposaient de la liberté pleine et entière. Et on ajoutait que tout ceci avait été possible grâce à « l'aide généreuse » du gouvernement des États-Unis.

En vérité, l'histoire avait été complètement falsifiée dans l'intérêt des gouvernements en place et de leurs maîtres impérialistes. En fait, le 20 mai 1902, Cuba cessa d'être une colonie espagnole pour devenir une néo-colonie des États-Unis.

En 1898, après 30 ans de lutte héroïque, l'Armée de libération cubaine avait pratiquement écrasé l'armée coloniale espagnole. L'Espagne ne pouvait poursuivre la guerre, ni militairement, ni économiquement, ni politiquement. La combativité des forces coloniales s'était effondrée face à la poussée de l'indépendantisme.

Les États-Unis profitèrent de ce moment pour satisfaire leurs vieilles aspirations d'intervenir à Cuba et de matérialiser leur rêve d'annexion. La participation des forces nord-américaines se limita à débarquer sur le territoire cubain, avec le soutien de l'Armée de libération cubaine et de livrer quelques combats contre ce qui restait de l'armée coloniale espagnole.

Le leader prolétarien Vladimir Illich Lénine qualifiera cette guerre, mal nommée de Guerre hispano-cubano-nord-américaine, de première guerre impérialiste de l'histoire de l'Humanité.

Cependant, une fois le conflit terminé en 1898, Cuba fut-elle réellement libre ?

Le 10 décembre de cette même année, était signé le Traité de Paris qui mettait un terme officiellement au colonialisme espagnol à Cuba. Avec l'exclusion de Cuba des négociations avait lieu la première grande injustice et offense à la dignité des Cubains. Les États-Unis négocièrent une liberté qu'ils n'avaient pas gagnée et l'Espagne renonça à un droit qu'elle avait perdu face aux Cubains.

Les États-Unis n'étaient pas prêts à livrer une guerre contre l'armée révolutionnaire cubaine qui avait vaincu une puissance coloniale après 30 ans de combats cruels, si bien qu'ils firent en sorte de s'approprier de l'île de façon moins coûteuse, et en outre de s'attribuer le crédit de libérateur.

Une fois la guerre terminée, l'armée nord-américaine maintint son occupation. La liberté et l'indépendance du peuple cubain restèrent entre ses mains et celles du gouvernement de ce pays.

Le 16 juin 1900, sur ordre militaire N°164, donné par l'armée nord-américaine, se déroulèrent les premières élections pour désigner les maires, les conseillers, les trésoriers et les juges municipaux. La dénommée démocratie nord-américaine révélait sa véritable essence : seuls les hommes âgés de 21 ans pouvaient prendre part au vote – pas les femmes. Il fallait savoir lire et écrire, avoir un capital de pas moins de 250 pesos ou avoir servi dans l'Armée de libération, sans « observations défavorables » dans son dossier.

Du fait de ces restrictions et bien d'autres, seulement environ 10% de la population en âge de le faire purent accéder au vote.

Des élections semblables eurent lieu en 1901. Cette fois, avec des restrictions plus sévères auxquelles s'ajoutèrent des mesures de coercition et des fraudes afin de garantir une majorité de votes en faveur des candidats qui représentaient les intérêts yankees.

Un nouvel Ordre militaire, le 91e, définit les règles de ces élections. Les électeurs ne pouvaient élire que 60% des conseillers. Entre autres restrictions, on refusa la participation aux élections aux soldats indépendantistes qui avaient combattu contre l'Espagne.

À l'approche des élections présidentielles de 1901, les outrages contre la nation cubaine s'accentuèrent. À l'origine, il y avait trois candidats : le général Maximo Gomez Baez, héros des guerres indépendantistes cubaines, constatant les intrigues qui allaient entacher ce scrutin, retira sa candidature. Un autre patriote fit de même, le Major général Bartolomé Maso, qui refusa d'obéir aux magouilles nord-américaines.

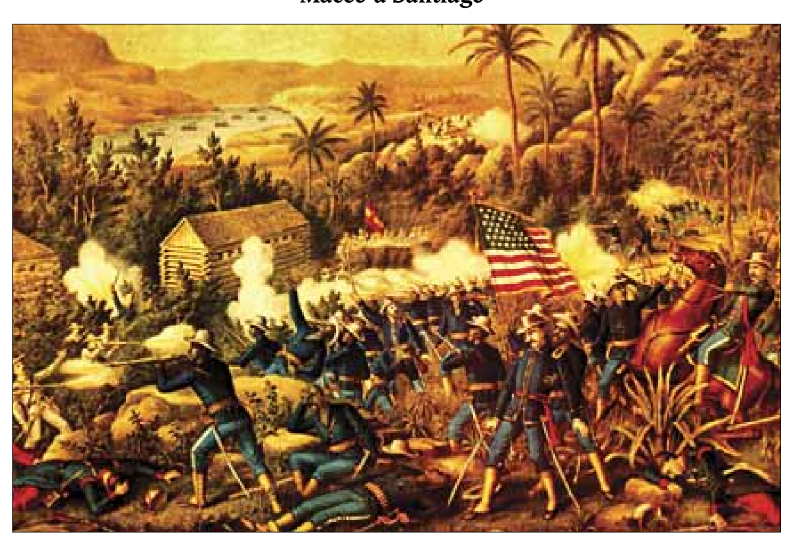
De ce fait, il ne resta plus qu'un seul candidat en lice : Tomas Estrada Palma, qui avait succédé à José Marti comme Délégué du Parti révolutionnaire cubain et qui, pour pouvoir présenter sa candidature à ces élections, dut renoncer à 26 ans de citoyenneté nord-américaine. Cet homme – qui avait trahi l'idéal et la cause de José Marti –, accéda au pouvoir au cours d'une élection où seuls 7% des Cubains en âge de voter avaient pu participer au scrutin. Mais cela ne suffisait pas aux intérêts nord-américains à Cuba. Ils avaient besoin de quelque chose de plus sûr, de plus efficace. Et c'est ainsi que vit le jour l'Amendement Platt.



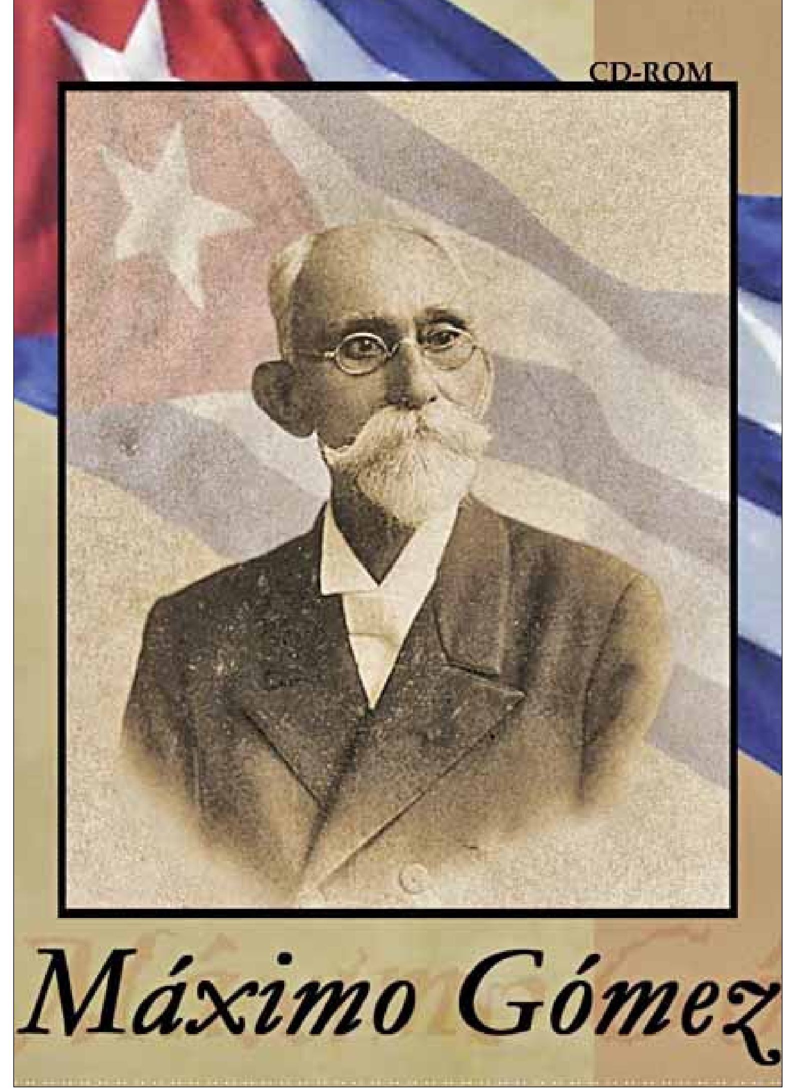
Le monument de Jose Marti sur la place de la révolution cubaine



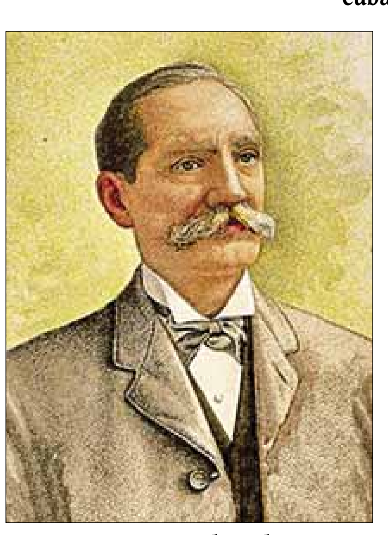
Le monument du héros de la guerre de l'indépendance de Cuba Antonio Maceo à Santiago



De quelle indépendance et de quelle liberté les Cubains disposaient-ils quand la République fut proclamée, le 20 mai 1902 ? Les États-Unis négocièrent une liberté qu'ils n'avaient pas gagnée et l'Espagne renonça à un droit qu'elle avait perdu face aux Cubains



Le général Maximo Gomez Baez, héros des guerres indépendantistes cubaines



Tomas Estrada Palma



La véritable indépendance, la liberté, la souveraineté et la libre autodétermination, devraient attendre 60 ans de plus, jusqu'au 1er janvier 1959 lorsque le commandant en chef Fidel Castro proclama le triomphe de la Révolution cubaine

Le 28 février 1901, le sénateur nord-américain Orvile H. Platt, proposa un amendement à la Loi de Frais militaires qui, une fois approuvé par son pays, serait annexé à la Constitution cubaine qui devait régir la nouvelle République. Soit Cuba acceptait cet amendement, soit elle restait sous l'occupation militaire. Telle était l'alternative.

Cet amendement liait Cuba sur les plans militaire, politique et économique aux intérêts des États-Unis.

Un des articles de cette disposition plaça l'Île des Pins hors des limites de Cuba – aujourd'hui Île de la Jeunesse. Un affront qui dura jusqu'en 1925. Une autre attribuait aux États-Unis le droit d'intervenir militairement à Cuba, sous le faux prétexte de préserver l'indépendance, de maintenir un gouvernement approprié, de protéger la vie, la propriété et la liberté.

Cuba était également obligé de louer les services des États-Unis pour que ceux-ci puissent maintenir l'indépaendance et protéger la défense de l'île. C'est de cette engeance que naquit l'actuelle base de Guantanamo, occupée encore aujourd'hui contre la volonté du peuple cubain, et qui est utilisée comme centre international de tortures et de crimes par le gouvernement étasunien, malgré les condamnations répétées des plus hauts organismes internationaux.

En outre, Cuba n'avait ni le droit de conclure des traités ou des accords avec d'autres pays, ni celui de contracter des dettes publiques, si ce n'était avec le gouvernement impérial.

Tomas Estrada Palma se chargea lui-même de dissoudre le Parti révolutionnaire cubain que José Marti avait fondé pour faire la Révolution et de diriger ensuite le destin de la nation cubaine. De quelle indépendance et de quelle liberté les Cubains disposaient-ils quand la République fut proclamée, le 20 mai 1902 ? Après 30 longues années de lutte, s'agissait-il d'une République indépendante ou d'une néo-colonie nord-américaine ?

La véritable indépendance, la liberté, la souveraineté et la libre autodétermination, devraient attendre 60 ans de plus, jusqu'au 1er janvier 1959 lorsque le commandant en chef Fidel Castro proclama le triomphe de la Révolution cubaine.

Alors que pour les groupes terroristes contre-révolutionnaires installés aux États-Unis, le 20 mai est resté une « date patriotique ».

Granma 17 Mai 2012

Suite à la page (17)

Le sommet de Chicago L'OTAN magnifie son déclin

Par Thierry Meyssan

Le 25e sommet de l'OTAN n'est pas parvenu à répondre à la question lancinante qui hante l'Organisation depuis l'effondrement de l'URSS : en quoi peut-elle être utile à ses membres, hormis au Royaume-Uni et aux USA ? Toute question sur le massacre de 160 000 Libyens ou sur l'annulation de l'attaque de la Syrie étant écartée, les chefs d'État *et de gouvernement ont simplement été sommés de financer le complexe militaro-industriel US.*

Le sommet de l'OTAN à Chicago (20-21 mai 2012) ne rassemblait pas seulement les chefs d'État ou de gouvernement des 28 États membres, mais aussi les délégations de 32 autres pays. À ce titre, il manifestait les ambitions désormais globales de l'Organisation.

Officiellement il devait répondre à trois questions principales :

- Comment contrôler l'Asie centrale ?
- Comment être plus efficace avec des budgets restreints par la crise financière ?
- Comment déployer un système offensif de missiles contre la Russie et la Chine ?

Le choix de Chicago pour recevoir le sommet s'explique bien sûr parce que c'est la ville dont est issu le président Barack Obama, et parce qu'elle est aujourd'hui administrée par le faucon Rahm Emanuel, officier de l'armée israélienne.

Un Comité hôte a été composé par le Groupe de Bilderberg [1] autour de la présidente du NDI/NED [2] Madeleine Albright et de John H. Bryan, administrateur principal de la banque Goldman Sachs.

À l'extérieur de la salle de conférence, il ne manquait pas de groupes militants pour manifester contre l'Alliance [3]. Cette turbulence a posé des problèmes de maintien de l'ordre à la municipalité, et a terni l'image du sommet. Cependant, l'OTAN a utilisé la gêne occasionnée pour occuper la presse : tandis que les journalistes se focalisaient sur les excès de la police à l'extérieur de la salle de conférence [4], les chefs d'État et de gouvernement pouvaient discuter en secret de leurs arrangements.

Contrôler l'Asie centrale

L'intervention alliée en Afghanistan avait été planifiée par les Anglo-Saxons avant les attentats du 11 septembre 2001, bien que ces attentats aient servi à la justifier de manière à y impliquer les alliés [5]. Elle répondait aux intérêts d'une coalition particulière : prendre en tenaille l'Iran (une fois l'Irak envahi) ; s'immiscer dans la zone d'influence russe des ex-États musulmans soviétiques ; ouvrir un couloir de communication pour exploiter le pétrole de la région Caspienne ; contrôler le marché mondial des drogues dérivées du pavot ; faire main basse sur des réserves de minerais précieux.

Dix ans plus tard, l'attaque de l'Iran est repoussée aux calendes grecques tandis que les relations des États-Unis avec la Russie et la Chine ne cessent de s'étendre. Juste avant le sommet, Washington a conclu en urgence un Pacte stratégique avec Kaboul. Le retrait des troupes combattantes ne doit pas faire illusion : le Pentagone restera longtemps sur place. Paradoxalement, les Occidentaux ont besoin de troupes en Afghanistan pour menacer les intérêts russes en Asie centrale, mais ils ont besoin de passer par le territoire russe pour approvisionner leurs troupes en Afghanistan.

Au fil des ans, Moscou a donc créé un pacte militaire avec ses anciens partenaires soviétiques, l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC). L'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan en font partie (mais pas l'Azerbaïdjan). Puis, Moscou et Pékin ont fondé l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Son objectif initial était uniquement de prévenir l'ingérence anglo-saxonne en Asie centrale, mais elle tend à devenir un Pacte militaire. L'OCS inclut —à titre d'observateurs ou de partenaires— la Mongolie et les États du sous-continent indien (mais toujours pas l'Azerbaïdjan).

La question principale du sommet de Chicago n'était donc pas de savoir si les troupes alliées sont nécessaires à la stabilisation de l'Afghanistan ou si leur mission est terminée [6], mais quels Alliés sont prêts à piétiner durablement les plates-bandes russes (et accessoirement chinoises) ? Dès lors, la décision du président François Hollande de retirer au plus vite les troupes françaises doit être comprise pour ce qu'elle est : non pas simplement mettre fin à une aberrante expédition coloniale, mais surtout refuser de participer à la stratégie impériale anglo-saxonne contre la Russie et la Chine en Asie centrale.

Face au complot anglo-saxon, Moscou a mis en scène sa réponse à travers l'agenda de son président.

7 mai : investiture du président Vladimir Poutine

8 mai : nomination de Dmitry Medvedev comme Premier ministre

9 mai : célébration de la victoire contre l'Allemagne nazie

10 mai : visite du complexe militaro industriel russe

11 mai : réception du président abkhaze

12 mai : réception du président sud-ossète

14-15 mai : rencontre informelle avec les chefs d'États de l'OTSC.

On ne peut être plus clair. Le nouveau mandat de Vladimir Poutine sera consacré à se donner les moyens de protéger les marches de la Russie et de la défendre avec ses alliés. Dans un souci d'apaisement, l'OTAN a invité au sommet de Chicago les présidents des États membres de l'OTSC, qui ont tous fait le déplacement, sauf Vladimir Poutine. Quoi qu'il en soit, le sommet a confirmé que l'OTAN resterait en Afghanistan, non plus en tant que puissance occupante, mais comme soutien à la fantomatique armée afghane [7].

Réduire les dépenses

Alors que le Pentagone lui-même était appelé à modérer ses dépenses, le précédant secrétaire à la Défense, Robert Gates, avait demandé aux alliés de faire un effort significatif et d'augmenter leur budget militaire pour compenser la baisse de celui des États-Unis [8]. Cependant le Pentagone a dû déchanter, les alliés ayant été à leur tour touchés par la crise financière états-unienne. Par conséquent, la réflexion s'est tournée vers les possibilités de dépenser moins (ce que les communicants appellent la « défense intelligente », étant entendu que jusqu'à présent on jetait stupidement l'argent par les fenêtres) [9].

En matière d'armement, dépenser moins, c'est acheter des armes fabriquées en très grande série. Concrètement, cela signifie que les Alliés doivent renoncer à fabriquer leurs propres armes et doivent au contraire les acheter au plus gros fabriquant, c'est-à-dire aux USA. Le problème, c'est que cela signifie pour les alliés une perte de souveraineté, des pertes d'emplois, et l'obligation de continuer à soutenir le dollar, donc d'éponger le déficit US. En résumé, pour être défendus, les alliés doivent sacrifier leur industrie de Défense —s'ils en ont encore une— et offrir leurs devises au Grand frère états-unien.

Le président Obama attendait ses invités avec son catalogue. Cette année, il y avait des promotions sur les drones. Le sommet a approuvé le programme d'acquisition de moyens de surveillance aérienne qui était en discussion depuis une décennie [10]. L'idée de mixer des drones et des avions gros porteurs fabriqués par des consortiums euro-US a été abandonnée au profit du seul achat de drones US. C'est une catastrophe annoncée depuis longtemps pour EADS (Allemagne), Thales (France), Indra (Espagne), Galileo Avionica (Italie), Dutch Space (Pays-Bas), General Dynamics (Canada). Mais c'est au moins 3 milliards d'euros de commandes pour Northrop Grumman et Raytheon (USA), qui sortent grands vainqueurs du sommet. La facture sera répartie entre 13 Etats membres. La France et le Royaume-Uni ont réussi à se retirer de ce guêpier et contribueront au programme avec leur propre matériel.

En outre, le Pentagone a imposé des modifications des règles de fonctionnement interne de l'Alliance de manière à se garantir la possibilité d'utiliser l'OTAN à la carte. A l'origine, l'Organisation était censée se mobiliser dans son ensemble lorsque un de ses membres était attaqué. Aujourd'hui, Washington fixe ses objectifs coloniaux et compose une coalition ad hoc. Par exemple, on a formé une alliance autour de la France et du Royaume-Uni pour détruire la Libye. Les Allemands n'y ont pas participé. Or, ils gèrent la flotte des avions de surveillance AWACS. Il s'en est suivi un moment de désorganisation avant que la coalition puisse utiliser ce matériel. Par conséquent, le Pentagone exige d'avoir un droit de réquisition des matériels de leurs alliés lorsque ceux-ci refusent de participer à une coalition. De ce point de vue, la « défense intelligente » équivaut à prendre ses alliés pour des imbéciles.

Menacer la Russie et la Chine

Pour mettre fin à la dissuasion nucléaire russe et chinoise, les États-Unis ont imaginé de se protéger des missiles ennemis pour pouvoir tirer les leurs sans crainte de représailles. C'est le principe du « bouclier antimissile ». Cependant, il n'existe pas à l'heure actuelle d'intercepteurs capables de détruire en vol les missiles balistiques ultra-sophistiqués russes et chinois. Dès lors, sous l'étiquette fallacieuse de « bouclier antimissile », le Pentagone entend déployer un ensemble de radars capable de surveiller l'espace aérien global et installer le plus près possible de la Russie et de la Chine des missiles les menaçant.

Le secrétariat à la Défense US a d'ores et déjà négocié avec un grand nombre de pays des accords pour installer ces matériels. Il encourage des pactes militaires entre les États qui l'accueillent. Par exemple, il a invité la Jordanie et le Maroc à rejoindre le Conseil de coopération du Golfe et à le transformer en une sorte de nouveau Pacte de Bagdad [11]. En sus, il développe un discours lénifiant pour masquer ses intentions. S'adressant à des ignorants qui n'ont jamais observé une mappemonde, il explique sans rire que les installations développées en Europe centrale ne menacent pas la Russie, mais visent à intercepter des missiles iraniens tirés vers les USA en prenant le chemin des écoliers.

Le sommet de Chicago a entériné le transfert de compétence pour le « bouclier antimissile » du Pentagone à l'OTAN [12]. Là encore, la question n'était pas de savoir comment se protéger d'une imaginaire attaque nucléaire suicide iranienne ou nord-coréenne, mais si l'on veut ou non participer à un projet tourné contre la Russie et la Chine. Prudemment, les États-Unis ont évité la question qui fâche, quitte à ce que certains participants déplorent que l'on ne sache plus à quoi servira l'Alliance dans les prochaines années.



Le président Barack Obama reçoit ses invités à l'ouverture du sommet (ici en conversation avec la Haute représentante de l'Union européenne, la baronne Ashton).

Ne pas rendre compte

Le sommet de Chicago était important par les sujets qu'il a abordés. Il l'était tout autant par ceux qu'il a esquivés : la destruction de la Libye et la dérobade face à la Syrie. Dans toute organisation, les dirigeants sont tenus de présenter un rapport annuel de leurs activités. Pas à l'OTAN. Tant mieux pour eux car leur bilan n'est pas flatteur.

Depuis le dernier sommet, l'Alliance a gagné une guerre contre un ennemi qui ne lui a pas livré bataille. Persuadé jusqu'au dernier moment de pouvoir négocier, Mouammar el-Kadhafi avait interdit à son armée de riposter contre les aéronefs et les navires de l'Alliance. La guerre, la vraie, s'est limitée à la prise de Tripoli. Chacun savait que la population était armée et qu'entrer dans la ville se ferait au prix d'un bain de sang. Certain que des alliés s'y opposeraient, l'amiral James Stavridis, Suprême commandeur de l'OTAN, n'a donc pas porté le sujet devant le Conseil atlantique. Il a organisé une réunion secrète à Naples où seuls les États les plus déterminés ont été conviés. Selon nos informations, la France y était représentée par Alain Juppé [13]. C'est donc à l'insu de certains alliés que la décision a été prise. En définitive, l'OTAN a conquis Tripoli en une semaine, le commandant militaire de la capitale, le général Albarrani Shkal, ayant démobilisé ses hommes et offert la ville à l'envahisseur pour quelques millions de dollars. Les drones et les hélicoptères de combat ont facilement massacré les dizaines de milliers d'habitants, qui pensaient pouvoir défendre leur patrie, armés de kalachnikovs. L'OTAN qui était prétendument venue protéger les civils a tué au total 160 000 personnes, sans avoir officiellement subi la moindre perte..

À Chicago, les chefs d'État et de gouvernement ont pu discuter des problèmes capacitaires de cette guerre, mais ni du coup de force du Suprême commandeur, ni du résultat politique qui a suivi avec l'anéantissement de l'État libyen et l'installation au pouvoir des Frères musulmans et d'Al Qaida.

On a également limité les discussions à propos de la Syrie. Les communicants qui avaient utilisé du même prétexte pour viser Damas et Tripoli (le « printemps arabe »), ont une explication toute faite pour expliquer la dérobade : une intervention militaire internationale favoriserait une guerre civile. C'est évidemment plus classieux que de reconnaître le renversement du rapport de force. La Russie a déployé en Syrie le système de défense anti-aérienne le plus performant du monde. Il n'est pas de nature à empêcher un bombardement du pays, mais peut infliger des pertes très sévères aux aéronefs de l'OTAN. L'enjeu n'en vaut pas la chandelle. Aussi peut-on lire dans la Déclaration finale du sommet une banalité qui ne valait pas de réunir 60 chefs d'État et de gouvernement : « Nous suivons l'évolution de la crise syrienne avec une préoccupation croissante et nous soutenons fermement les efforts que déploient l'ONU et la Ligue des États arabes, et notamment la mise en œuvre intégrale du plan Annan en six points » [14].

Notes

[1] « Ce que vous ignorez sur le Groupe de Bilderberg », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire/Komsomolskaïa Pravda, 9 avril 2011.
[2] « La NED, vitrine légale de la CIA », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire/Odnako, 6 octobre 2010.
[3] « Massive anti-NATO protests in Chicago », Voltaire Network, 21 mai 2012.
[4] « The Empire Holds Its War Council in Chicago », by Glen Ford, Voltaire Network, 18 mai 2012.
[5] L'Effroyable imposture, par Thierry Meyssan, 2002.

Suite à la page (14)

Suite de la page (4)

je vous donne raison :« Le monde nous regarde non plus désolé, mais décontenancé face à un tel bourbier politique totalement déshonorant». Bravo! Bien dit. Un ex-Premier ministre, sur les belles rives d'un monde interlope, signant à la va-vite avec l'aval d'un président, la veille de l'investiture de ce dernier, de fabuleux contrats avec des compagnies dominicaines elles-mêmes liées à un sulfureux et mafieux sénateur dominicain. Un président accusé d'avoir reçu de ce même mafioso de sénateur 2.5 millions de dollars, avec preuves à l'appui de la journaliste Nuria Piera. Un Premier ministre désigné achetant sa ratification à coups de milliers de dollars ou de gourdes auprès de sénateurs et de députés croupions. Et selon le sénateur Anacacis : «*tout moun jwenn*»

Ce sont, madame, les interférences étrangères négatives, pernicieuses, perverses, néfastes dans les affaires d'Haïti, depuis le Pont Rouge, qui ont joué un rôle considérable dans notre histoire. Pour reprendre vos propres mots «Le mouvement violent des plaques tectoniques [de la communauté internationale, vindicative] n'est rien à côté» *des dérives des parlementaires. Si pat gen soutirè pa ta gen vòlè.* Et pour finir, madame, même quand les riches occidentaux nous offrent de «l'aide», celle-ci ne bénéficie pas vraiment et pleinement à ceux qui en ont besoin, les laissés-pour compte du désordre capitaliste destructeur des valeurs humaines. Voici ce qu'en pense Noam Chomsky :

«Il y a l'aide qui arrive… Mais l'aide devrait parvenir aux organisations populaires haïtiennes. Pas aux entrepreneurs ni aux ONG, mais aux organisations populaires haïtiennes, et elles devraient décider ce qu'il convient d'en faire. Bien, vous savez que ce n'est pas le plan du G7. Ils ne veulent pas d'organisations populaires ; ils n'aiment pas les mouvements populaires ; ils n'aiment pas la démocratie en fait. Ce qu'ils veulent c'est que les riches et les puissants soient aux commandes».

N'ayez plus honte, madame, de ce pays que vous avez moralement déserté pour rejoindre le camp de la communauté internationale, le camp des riches et de leurs turpitudes. Ayez plutôt honte des vôtres, des Denis Paradis, des Sweet Micky et des Laurent Lamothe qui achètent des sénateurs et des députés. Et puis, madame, allez voir Mgr Kébreau, je suis sûr qu'il voudra bien vous donner l'absolution…sans confession.

Suite de la page (4)

[6] « Déclaration du Sommet de l'OTAN à Chicago concernant l'Afghanistan », Réseau Voltaire, 21 mai 2012.
[7] « Aube rouge sang à Kaboul », par Manlio Dinucci, Réseau Voltaire, 9 mai 2012.
[8] « Les gros bras Gates et Rasmussen tentent un nouvelle extorsion de fonds », par Lucille Baume, Réseau Voltaire, 16 juin 2011.
[9] « Quel est le prix de la « défense intelligente » de l'Otan ? », par Manlio Dinucci, Tommaso di Francesco, Réseau Voltaire, 21 mai 2012.
[10] « Déclaration du sommet sur les capacités de défense pour les forces de l'OTAN à l'horizon 2020 », Réseau Voltaire, 20 mai 2012.
[11] Signé en 1955, le Pacte de Bagdad était un complément de l'OTAN réunissant l'Irak du roi Fayçal II, la Turquie d'Adnan Menderes, le Pakistan du gouverneur général Malik Ghulam Muhammad et l'Iran du Shah, sous la houlette des Anglo-Saxons.
[12] « Revue de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN », Réseau Voltaire, 20 mai 2012.
[13] Ce point a été formellement démenti par son secrétariat, selon lequel le ministre était en vacances à cette date.
[14] « Déclaration du Sommet de l'OTAN à Chicago », Réseau Voltaire, 20 mai 2012.

Réseau Voltaire 22 mai 2012

Suite de la page (8)

problématique, avec courage et responsabilité. Ce n'est pas une spécificité propre à Haïti de concilier les aspects symboliques de cette nation déchiquetée avec une force extérieure qui dévalorise la multiplication des commémorations. Elles sont certes nécessaires et il faut continuer à les revisiter, mais il faut refuser la compatibilité de ces commémorations avec l'anomalie onusienne : cette démarche semble bien engagée et réussie. En effet, les haïtiens finissent par croire qu'ils pourraient vivre cette situation selon des modalités naturelles. Ainsi, ils passent à côté de ce que représente une commémoration et de ce qu'est le drapeau

D'abord, pourquoi commémorer ?Parce que nous ne voulons pas que le temps efface que « l'évocation des horreurs ,des destructions des guerres », des sacrifices antérieurs ne témoignent aucun sens, aucune référence, « aucun visage ». Combien d'haïtiens seraient disposés à ne plus rappeler la défaite de Napoléon, l'Empereur dominant, qui construisit un empire en Europe et sur tous les continents. ? Très peu. Les haïtiens souhaitent garder en eux-mêmes les exploits, les traces des périodes passées, des temps lointains, comme moyens d'affirmation de survie et de construction identitaire.

Comme l'a expliqué Maurice Halbwachs, la mémoire « ne retient que ce qui est encore vivant ou capable de vivre dans la conscience du groupe qui l'entretient ». Ensuite, commémorer est également un besoin de connaître le passé, de « contrer l'œuvre du temps, de freiner, sinon d'enrayer le continuum des modifications de la mémoire collective » (1). La commémoration a valeur de transmettre des connaissances, mais également une perception, une appropriation, qui ne connaisse pas les aspérités du temps. Enfin, commémorer, c'est mettre les haïtiens devant leur responsabilité, face à l'avenir. Les générations précédentes se sont engagées avec foi et conviction dans l'avenir, celles d'aujourd'hui sont appelées à s'en inspirer.

Il est urgent d'engager un débat sur les incompatibilités des commémorations de la mémoire avec la présence de la MINUSTAH. C'est la seule façon de se montrer à la hauteur des sacrifiés et des morts qui ont troqué leur instinct à la survie contre la soumission et l'oppression déshumanisante. Et force est de constater que cette équipe au pouvoir, comme les précédentes, s'est laissée berner, de façon consciente, par les sirènes du pouvoir, ses ressources, ses honneurs et l'impunité. Les dirigeants haïtiens banalisent le drapeau que d'autres peuples cherchent à s'approprier pour l'affirmation de leur dignité.

On ne peut banaliser la charge symbolique du drapeau. L'anthropologue Raymond Firth distingue entre deux fonctions d'un drapeau :la première est d'ordre informatif. Les drapeaux étaient porteurs de messages ; la deuxième fonction le drapeau national détient une fonction symbolique, rassemblant en lui ce que chaque personne peut ressentir à l'égard de la nation. Selon Firth, le drapeau symboliserait le caractère sacré de la nation. « Ce symbole s'appuie en général sur une origine, une histoire de lutte ou de gloire plus ou moins mythique, s'ancrant dans la mémoire collective d'un peuple. En ce sens, le drapeau – tout comme l'hymne national – est un symbole essentiel qui déploie toute sa puissance aussi bien dans le « nationalisme formel » que dans le « nationalisme informel ». (2)

Et pour qu'Haïti se réveille de cette banalisation du drapeau, il suffit de tenir compte de la volonté du Maire de doter le fronton de la mairie de la commune de Sainte Anne depuis une douzaine d'années, d'un drapeau aux couleurs rouge, vert et noir, alors que la Martinique est toujours placée sous le contrôle de l'administration française.

Jacques NESI

Notes

1… Marc Crépon, La mémoire des guerres. A propos de la modernisation des commémorations, Esprit, Janvier 2011,p.109.

2…Une distinction élaborée par l'anthropologue norvégien Thomas Eriksen. Selon ce dernier, ces deux formes de nationalisme peuvent s'opposer mais en même temps être complémentaires. Le « Nationalisme formel » est lié aux exigences de l'État-nation moderne, y compris l'organisation administrative et l'idéologie méritocratique, l'uniformité culturelle et le consensus politique des citoyens. Quant au « nationalisme informel », il est représenté dans des événements collectifs, tels que des célébrations rituelles et des compétitions sportives internationales [Eriksen, 1991, p 141]. Selon Eriksen, la distinction entre ces deux formes de nationalisme ne peut être réduite à une distinction entre des symbolismes « inauthentiques » et « authentiques ». Ainsi, le « nationalisme formel » n'est pas moins authentique ni moins efficace dans la mobilisation et l'intégration idéologique des différents individus que le « nationalisme informel », à condition qu'il emploie son symbolisme abstrait – par exemple le drapeau national – de manière à le rendre signifiant dans la structure informelle de la vie quotidienne.

Suite de la page (7)

voir comment on pourrait aider les individus à transformer leurs abris en sites permanents. »

Dans une interview avec AKJ, Mme. Franco d'ACTED dit à peu près la même chose. M. Pierre-Louis ne le voyait pas d'un bon œil : « Nous avons signé 'abri', mais pas 'maison'. On a un problème foncier. Le terrain n'appartient pas aux déplacés. On ne peut construire une maison permanente dans un endroit n'appartenant pas à vous. »

Où réside le pouvoir de protéger et de décider?

Dans le cas des T-Shelters se trouvant dans des espaces qui étaient verts au Morne l'Hôpital, il est clair que les deux instances de l'État – le président du Casec, M. Pierre-Louis, et l'agence OSAMH – ont failli à leur mission de respecter et de faire respecter les lois du pays et l'intérêt public.

Or, une autre instance détenant le pouvoir s'est impliquée dans l'élargissement du bidonville de Morne L'Hôpital.

Les T-Shelters de GOAL ont été construits avec l'argent du gouvernement Etats-Unisien, l'Office of U.S Foreign Disaster Assistance (OFDA) ou « Bureau pour les secours d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger ». Parallèlement, et ironiquement, immédiatement après le séisme, une autre agence, l'USAID (U.S. Agency for International Development), a publié un document signalant l'occasion qu'offrait la catastrophe.

« Le Morne l'Hôpital bénéficie d'un statut protégé. Il est illégal d'ériger des constructions à cause des dangers liés à l'érosion et de l'importance qu'il a pour la source d'eau se trouvant dans la zone », note le document, tout en rappelant que l'OSAMH est un des partenaires de l'USAID.

« La période post-sismique nous offre une occasion sans précédent d'assurer le contrôle de Morne l'Hôpital, comme zone protégée légalement, et d'assurer qu'il n'y ait pas de nouvelles maisons sous les pentes fragiles », poursuit le document.

AKJ a demandé, sans succès une entrevue à USAID-Haïti pour tenter de comprendre le fait qu'une agence ait financé le déboisement du Morne l'Hôpital, pendant que l'autre suggérait une action contraire.

AKJ a, par la suite, communiqué avec leur superviseur à El Salvador, mais en vain. M. Michel, de l'OSAMH, ne nie pas pour autant la responsabilité de l'État dans la bidonvilisation de nouveaux espaces, ainsi que dans la prolifération des maisons des plus nantis, car sur la pente du Morne l'Hôpital, il y a beaucoup de belles maisons se trouvant en zone protégée. Mais, l'agronome sent aussi que certaines des ONG sont irresponsables.

« Nous autres, nous ne pouvons pas empêcher que ces ONG fonctionnent à l'intérieur des deux milles hectares… Mais, les ONG devaient prendre connaissance de cette loi et venir composer avec l'OSAMH pour voir comment les choses devraient se faire » d'après Michel. « Parce que si nous acceptons que ces ONG viennent, en notre absence, augmenter les bidonvilles au Morne l'Hôpital, eh bien, ça ne ferait pas l'affaire du pays. »

Pour sa part, M. Pierre-Louis dit à AKJ, cyniquement : « la bidonvilisation de Port-au-Prince vient de commencer ! »

« Le problème, c'est pas le bidonville, mais c'est quand les bidonvilles restent et demeurent pendant longtemps », a-t-il souligné. Pour Pierre-Louis, la bidonvilisation est « un processus d'urbanisation ».

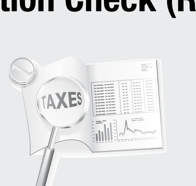
Kettie Guerrier et Milo Milfort pour Ayiti Kale Je http://www.ayitikaleje.org

Ce texte est réalisé avec le support du Fonds pour le journalisme d'investigation en Haïti http://www.journalismeinvestigationhaiti.blogspot.com

Ayiti Kale Je est un partenariat établi entre AlterPresse, la Société pour l'Animation de la Communication Sociale (SAKS), le Réseau des Femmes Animatrices des Radios Communautaires Haïtiennes (REFRAKA) et les radios communautaires de l'Association des Médias Communautaires Haïtiens (AMEKA) et les étudiants du Laboratoire de Journalisme de la Faculté des Sciences Humaines de l›Université d›Etat d'Haïti.

Ayiti Kale Je Port-au-Prince, 21 mai 2012











A l'occasion du
5ème anniversaire du journal

HAITI LIBERTÉ

5 ans de lutte * 5 ans de courage * 5 ans de résistance

Ce sera la fête du Patriotisme, de la Liberté et de la Solidarité
Une fête à vivre et à revivre en l'honneur de Charlemagne Péralte
Avec



Prince Guetjens



Jocelyne Dorismé



Le groupe musical Rétro Band - Et d'autres artistes







Dans le cadre enchanteur de

Reception House

Sis au 161-17 Northern Blvd, Flushing, NY 11358

Samedi 28 juillet 2012
9hrs PM – 3hrs AM

Admission $75.00 par personne
Information : 718-421-0162



John Steve Brunache



Sarah Dupuy

Les places sont limitées. Il n'y aura pas de paiement à la porte. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'invitation, hâtez vous donc de réserver votre place en appelant le **718-421-0162** ou passez à notre bureau au **1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210**

209ème anniversaire de la création du drapeau

Par Yves Pierre-Louis

Ce 18 Mai 2012 ramenait le 209e anniversaire du bicolore haïtien. En cette occasion diverses activités ont été réalisées pour marquer cette date, en dépit de la présence des forces d'occupation de l'ONU, il y a déjà 8 longues années. En plus des cérémonies officielles qui s'étaient déroulées à l'Arcahaie, la cité du drapeau, à Port-au-Prince les élèves de différents établissements scolaires ont effectué des parades dans les rues.

A l'Arcahaie, les autorités du pays ont participé à différentes phases des cérémonies habituelles telles : la montée du drapeau sur la place publique, la célébration de la messe solennelle, le dépôt d'une gerbe de fleurs et enfin les déclarations officielles. A l'église catholique Saint Pierre de l'Arcahaie, le célébrant officiel, le curé de la paroisse, père Julien Estiverne, a rappelé le sens du symbolisme du drapeau autour duquel tous les Haïtiens sont unis. L'Archevêque de Port-au-Prince, Guire Poulard dans son homélie de circonstance a mis l'accent sur l'importance de l'unité, comme ce fut le temps de la création du drapeau en vue de donner une autre image à la première République noire.

Suite au Te Deum traditionnel, le président Martelly accompagné de sa femme, Sophia, les représentants des autres pouvoirs ont déposé une gerbe de fleurs aux pieds du monument de l'Empereur, Jean Jacques Dessalines et de Catherine Flon, où ils ont observé une minute de recueillement en leur mémoire.

Sur la place de la cité du drapeau, au cours de la dernière phase de la commémoration du bicolore haïtien, les autorités locales, centrales et universitaires dans leurs discours, n'ont pas réellement mis l'accent sur la portée historique de cet événement de haute importance qui a conduit le pays à moins de deux (2) mois plus tard à l'épopée du premier Janvier 1804. A l'exception du discours du recteur de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), le professeur, Jean Vernet Henry qui a plaidé en faveur de l'indépendance et la reconquête de la souveraineté nationale ; les autorités centrales et locales, elles-mêmes se confinent toujours dans des discours démagogiques de l'unité et de « l'éducation gratuite ».

Le président Martelly, dans son message a évoqué la nécessité de continuer la bataille selon sa propre vision en recherchant l'unité par devoir, au nom du respect de nos ancêtres et d'offrir une « éducation gratuite » en fonction de l'urgence de la reconstruction d'Haïti «Le 18 mai 1803, ici même

Suite à la page (19)



Cérémonie officielle se déroulant à l'Arcahaie, la cité du drapeau



La délégation présidentielle



Les dirigeants haïtiens déposant une gerbe de fleurs au pied du monument de l'empereur Jean-Jacques Dessalines



Le Président Martelly saluant le recteur de l'Universite d'Etat d'Haïti, M Jean Henri Vernet

Déguerpissement des ex-militaires à Carrefour



Des individus armés qui se sont réclamés de l'ex-Force Armées d'Haïti

Par Isabelle L. Papillon

Le vendredi 18 mai dernier, des unités de la Police nationale d'Haïti (PNH) ont mené une opération de déguerpissement des ex-militaires et des individus armés qui les accompagnaient au Camp d'entraînement de Lamentin à Carrefour, sud de la capitale, alors qu'ils étaient en train de se pavaner, en treillis militaire dans les rues de Port-au-Prince jusqu'aux alentours du palais national. Le bilan de cette opération a conduit à une cinquantaine d'arrestation, de morts et de blessés. Des individus armés qui se sont réclamés de l'ex-Force Armées d'Haïti, dissoute depuis 1994 et après avoir totalement été décriés par la population ont été placés en garde à vue au commissariat de Port-au-Prince et à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ).

Selon des témoignages recueillis sur la place, deux (2) personnes ont été tuées et au moins 4 blessés, lors des affrontements entre les agents de la PNH et un groupe de squatteurs armés de Lamentin. Au moment de l'opération très musclée, des ex-militaires ont tenté de déposséder de son arme un agent de la Brigade d'Intervention Motorisée (BIM), une unité de la PNH. Des curieux étaient massés aux alentours du Camp de Lamentin, les policiers ont dû recourir à des bombonnes de gaz lacrymogène pour maintenir le contrôle de la zone. Pour l'instant les agents de PNH ont pris le contrôle du principal Camp de concentration des ex-militaires de Lamentin.

Le lundi 21 Mai, les 53 individus arrêtés ont été conduits au Parquet de Port-au-Prince pour être entendus. Selon le commissaire du gouvernement, Jean Renel Sénatus parmi les individus appréhendés, il y en avait deux de nationalité étasunienne : Jason William Petrie, alias Zeke, 39 ans, originaire de Barberton, de l'état d'Ohio et Steven Parker Shaw, 57 ans, originaire de Dighton, de l'état de Massachussetts. L'un d'entre eux ne parle même pas le Créole et l'autre a déjà participé à des actes de banditisme dans le pays. Ils portaient des T-shirts à l'effigie des ex-FAD'H et ils conduisaient séparément les véhicules accompagnant le défilé du groupe d'individus armés le 18 mai dernier jusqu'aux alentours du palais national et qui s'est terminé par l'arrestation de dizaines d'entre eux. Ces deux hommes sont accusés de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat.

Des fausses armes, des formulaires d'inscription d'un montant de 250 gourdes, des Cocktail Molotov, des condoms ont été retrouvés dans le camp de Lamentin dont les occupants ont été accusés d'association de malfaiteurs, usurpation de titre, complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, détention d'armes illégale, tentative d'assassinat avec commencement d'exécution, a fait savoir le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince.

Après avoir été auditionnés, ces individus seront déférés soit par devant le Cabinet d'Instruction, soit par devant un tribunal correctionnel, suivant les charges retenues contre eux. Des juges de paix de la juridiction de Port-au-Prince sont mobilisés à cette fin, a indiqué Me. Renel Sénatus : « Le parquet a travaillé tout le weekend parfois jusqu'à 3 heures du matin dans les commissariats, pour être capable d'entendre tous les anciens militaires, pour que les dossiers puissent être déférés devant nous aujourd'hui [lundi], parce que la Constitution donne un délai de 48 heures pour présenter un citoyen devant le tribunal. Nous voulons respecter les droits de ces messieurs. Lorsque nous parlons des anciens militaires, je dois dire, que toutes les personnes que nous avons arrêtées, ne sont pas des anciens militaires. Il y en a beaucoup parmi eux qui sont des jeunes de 18 à 30 ans, et des anciens aussi qui ont jusqu'à 60 ans, qui eux, étaient des anciens militaires. Ceux qui ont entre 18 et 30 ans, sont des recrues, des aspirants militaires. Ils portaient l'uniforme, ils étaient dans la rue et ils ont fabriqué de fausses armes pour traumatiser la population. Nous avons saisi beaucoup de ces fausses armes, nous avons également saisi dans les camps des cocktails Molotov, tout comme aussi beaucoup de condoms. Cela montre qu'il y avait de la débauche, des obscénités dans les camps. Aujourd'hui, ils sont en garde à vue. Nous allons continuer notre travail en tant que Commissaire du gouvernement. Nous allons faire la décantation puisque certains d'entre-deux font de l'usurpation de titre, disant qu'ils sont d'anciens militaires, alors qu'ils n'ont jamais été dans l'armée. Ceux là, nous allons les poursuivre pour usurpation de titre. D'autres vont être poursuivis pour association de malfaiteurs, parce que chaque personne qui s'inscrivait dans la soi-disant armée, payait 50 dollars pour l'inscription et une carte est faite pour 30 dollars. Donc, il y a de l'argent qui est brassé. Imaginez s'il y a 3,000 personnes qui sont inscrites, combien d'argent cela fait déjà...

Nous allons les poursuivre également pour complot contre la sûreté intérieure de l'État, parce que nous estimons, que certains d'entre eux avaient des armes, que nous avons saisies. Ils portaient illégalement des armes et cela a cassé les investissements dans le pays, ça a cassé l'envie des citoyens qui voulaient venir visiter le pays et, parce qu'ils se sont dits qu'il y a un groupe d'hommes armés dans ce pays, qui traumatise la population. Donc, le Commissaire du gouvernement va poursuivre ces personnes pour complot contre la sureté intérieure de l'État et détention illégale d'armes à feu. Finalement, nous allons les poursuivre pour tentative d'assassinat sur le policier Janvier, un officier de la BIM [Brigade d'Intervention Motorisée], que des personnes ont essayé de le désarmer le 18 mai, nous allons les poursuivre pour tentative d'assassinat avec commencement d'exécution... Le parquet est stupéfait de constater, qu'il y a deux étrangers qui disent qu'ils sont de nationalité américaine, nous n'avons pas encore authentifié leurs déclarations avec l'Ambassade Américaine, mais ils sont entre nos mains, parce qu'ils étaient dans l'armée avec un uniforme sur eux, et que l'un d'entre eux a participé à beaucoup d'actes de banditisme dans le pays... »»

Le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Réginald Delva a qualifié le mouvement des ex-militaires et leurs alliés d'illégal et d'association de malfaiteurs. «...Nous pensons que c'est une grande victoire pour la PNH, qui avec beaucoup de courage a mené deux opérations à Lamentin et à Bon Repos. Je dois vous dire que les opérations ont commencé hier devant le Palais National pour aboutir à l'arrestation d'environ 50 individus. Le camp Bon Repos était également occupé, nous avons annoncé l'opération de manière voilée, nous ne voulions pas mettre la vie des

Suite à la page (19)

Québec : Le gouvernement criminalise la grève étudiante et menace les droits fondamentaux de tous

Par Keith Jones

Malgré des critiques répandues sur ses clauses draconiennes, le gouvernement libéral du Québec a passé, en moins de 24 heures, une loi spéciale qui criminalise la grève étudiante au Québec qui dure depuis 14 semaines.

Au nom de la garantie d'accès aux universités et aux cégeps de la province, la loi 78 rend criminel le piquetage des étudiants. Il sera dorénavant illégal pour les partisans de la grève de piqueter ou d'organiser « toute forme de rassemblement » dans un rayon de 50 mètres des « limites externes » du « terrain » de toute université ou cégep.

La loi menace d'infliger à chaque étudiant en grève, leurs partisans, les chefs des associations étudiantes, les associations étudiantes et les syndicats des amendes massives s'ils tentent d'empêcher, ou s'ils encouragent d'autres personnes à empêcher, les étudiants d'assister à leurs cours, d'entrer dans les institutions postsecondaires dans lesquelles ils sont inscrits ou encore d'accéder à d'autres services. De plus, la loi 78 stipule que les associations étudiantes et les syndicats qui représentent les professeurs et les autres employés de cégeps et d'universités doivent « employer les moyens nécessaires afin de persuader » leurs membres de se conformer en entier à ses clauses sous peine d'être passibles de poursuites criminelles.

La loi 78 est une attaque qui touche beaucoup plus que les étudiants qui s'opposent au plan du gouvernement libéral d'augmenter les frais de scolarités universitaires de 82 pour cent sur les sept prochaines années. Elle touche beaucoup plus que les étudiants non seulement parce que la nouvelle loi établit des précédents légaux à glacer le sang, mais aussi parce que le gouvernement et l'élite jugent que la suppression de la grève étudiante est fondamentale pour aller de l'avant avec ses mesures d'austérité de droite contre la classe ouvrière en entier.

La loi 78 rend illégal pour tous d'organiser ou de participer à une manifestation de plus de 50 personnes partout au Québec et sur toute question à moins que les organisateurs de la manifestation n'aient informé la police par écrit au moins 8 heures à l'avance de la route précise de la manifestation et de la durée de celle-ci et qu'ils aient accepté de se conformer au chemin de la manifestation prescrit par la police. La loi établit aussi une responsabilité légale pour les organisateurs de la manifestation afin de s'assurer que ceux qui se joindront à leur manifestation suivent la route approuvée par la police.


La loi 78 rend illégal pour tous d'organiser ou de participer à une manifestation de plus de 50 personnes partout au Québec et sur toute question

Au cours des trois derniers mois, la police a régulièrement déclaré des manifestations illégales, arrêtant les participants en masse et les dispersant avec des gaz lacrymogènes, des matraques et des grenades assourdissantes. La police a justifié leur désignation de plusieurs manifestations comme « des attroupements illégaux » en clamant la « violence » -- en réalité des échauffourées provoquées par la police ou des actes isolés de vandalisme.

La loi 78 établit de nouvelles restrictions radicales sur les droits de rassemblement et de liberté d'expression, permettant à la police de réprimer les manifestations dès le début : les manifestations seront illégales à moins d'avoir été longuement supervisées par la police et les organisateurs de la manifestation seront légalement contraints à servir d'auxiliaires de la police en surveillant le chemin prescrit par la police.

La loi 78 contient une série de mesures coercitives spécifiquement dirigées contre les professeurs et les autres employés des universités et des cégeps ainsi que leurs syndicats afin de les empêcher de prendre part à toutes actions en appui aux étudiants en grève. À la grande consternation du gouvernement et des médias de la grande entreprise, plusieurs professeurs ont appuyé le boycottage étudiant en refusant de donner des cours par respect des souhaits démocratiquement déterminés du corps étudiant et en rejoignant les étudiants dans les piquetages de masse pour empêcher l'imposition des injonctions de la cour qui ordonnent que l'enseignement régulier et les examens soient dispensés.

Sous la menace de pénalités financières majeures, la loi 78 oblige légalement les employés des institutions d'enseignement postsecondaires de la province à « accomplir tous les devoirs attachés à ses fonctions… sans arrêt, ralentissement, diminution ou altération de ses activités normales ».

Les pénalités financières stipulées dans l'article 78 sont massives. Les individus trouvés coupables de contrevenir à toutes clauses sont passibles d'une amende de 1000 à 5000 dollars. Dans le cas d'une récidive, les amendes minimums et maximums sont doublées. Dans les cas où les personnes sont coupables d'avoir bloqué l'accès à un établissement d'enseignement postsecondaire ou d'avoir perturbé ses activités, les amendes seront infligées sur une base quotidienne.

Dans le cas d'un chef,

Suite à la page (18)

Hollande et Obama font connaissance


François Hollande et Barack Obama à la Maison blanche



Les chefs d'Etat des huit pays les plus industrialisés de la planète au sommet du G8

Le président français a rencontré vendredi son homologue Barack Obama, pour le premier déplacement aux Etats-Unis de son quinquennat. Avant le sommet du G8 qui doit s'ouvrir dans la soirée, François Hollande a détaillé auprès du président américain ses positions en matière de politique internationale. S'il a rappelé sa "convergence" de vue sur la croissance, il a aussi évoqué sa position au sujet du retrait des troupes françaises d'Afghanistan.

Un premier entretien pour mieux se connaître. Vendredi soir à Washington, le président français François Hollande a rencontré environ une heure son homologue américain, Barack Obama, à la Maison blanche. Avant le sommet du G8 prévu dans la soirée, le dirigeant des Etats-Unis avait invité le nouveau chef de l'Etat pour partager leurs points de vue sur les grands dossiers internationaux.

L'ambiance se voulait amicale et détendue. A l'issue de ce tête-à-tête, Barack Obama a ainsi dit à son hôte que les Américains "chérissent profondément" leur relation avec la France. De son côté, François Hollande a fait état d'une "convergence" de vues sur la croissance entre les deux hommes. Le socialiste a également souligné que tous deux avaient "la même conviction que la Grèce doit rester dans la zone euro". "Je pense traduire la pensée du président américain pour dire que nous, collectivement, et nous le réaffirmerons au G8, en tout cas je le ferai, nous devons tout faire pour que les Grecs puissent rester dans la zone euro et pour que nous puissions leur apporter, en matière de croissance, d'activité d'investissement, le soutien indispensable", a-t-il insisté plus tard, lors d'une conférence de presse.

Un soutien "sous une autre forme" en Afghanistan

Barack Obama a lui aussi déclaré que le sommet du G8, qui se tiendra à Camp David, allait évoquer des moyens énergiques pour soutenir la croissance dans le monde. "Entre la France et les Etats-Unis, il y a des causes que nous partageons", a encore dit François Hollande. Ce dernier a néanmoins "rappelé" sa position sur l'Afghanistan, et sa "promesse" de retirer les troupes de combat françaises d'Afghanistan à la fin de l'année. "J'ai également précisé qu'il y aurait toujours un soutien sous une autre forme", a ajouté le président. Des propos qui interviennent alors que Washington avait dit, jeudi, s'attendre à ce que Paris contribue à la force internationale en Afghanistan jusqu'en 2014 sous une forme encore à définir.

Après ce premier échange avec Barack Obama, François Hollande - qui a atterri dans l'après-midi accompagné du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, du ministre de l'Economie et Finances, Pierre Moscovici, et de sa compagne, Valérie Trierweiller - doit désormais rencontrer la communauté française de la capitale fédérale américaine. Puis, après le rendez-vous du G8, le chef de l'Etat participera dimanche et lundi à un sommet des pays de l'Otan à Chicago.

JDD 18 mai 2012

Suite de la page (17)

d'un représentant ou d'un porte-parole d'une association étudiante, l'amende minimum est de 7000$ et l'amende maximum est de 35 000$ par jour.

Les associations étudiantes et les syndicats sont passibles d'amendes entre 25 000$ et 125 000$ par jour. Le gouvernement s'est aussi donné le pouvoir d'ordonner aux institutions d'éducation de retenir les cotisations aux associations étudiantes – qui sont perçues comme une partie des frais d'université et de cégep – au rythme d'un trimestre de cotisation pour chaque jour qu'une association est jugée avoir défié la loi.

La loi 78 suspend également jusqu'à la mi-août la réalisation du trimestre d'hiver aux 14 cégeps et aux 11 universités où plus de 150 000 étudiants demeurent en grève.

Le gouvernement a affirmé que son but est d'imposer une « pause » de trois mois afin de diminuer les tensions. C'est une mauvaise blague. Le premier ministre Jean Charest et son gouvernement libéral ont régulièrement insisté sur le fait que l'augmentation des frais de scolarité est non-négociable tout en diffamant les étudiants en les décrivant comme étant violents et égoïstes. Maintenant, avec une mesure sans précédent dans l'histoire canadienne, ils ont criminalisé la grève étudiante.

Le gouvernement espère clairement que le soutien pour la grève va s'éroder au cours de l'été, spécialement lorsque les étudiants prendront conscience de la sévérité des sanctions criminelles qui planent maintenant au-dessus d'eux. Mais le trimestre d'hiver a été suspendu pour une autre raison, plus importante et sinistre. Le gouvernement et la police ont l'intention d'utiliser les trois prochains mois pour se préparer minutieusement à un déploiement policier sans précédent à travers le Québec, utilisant la force brute et les arrestations de masse, si cela devenait nécessaire, afin de briser la grève étudiante.

Le Conseil du patronat du Québec a chaleureusement applaudi la loi 78, tout comme de nombreux autres représentants de l'élite des affaires du Québec. Les médias de la grande entreprise, qui pendant des semaines ont braillé pour mettre un terme à la « violence » étudiante et au « désordre », ont, comme c'était à prévoir, accueilli l'interdiction par l'État de la grève étudiante. L'éditeur de La Presse, le quotidien le plus influent dans la province, a intitulé son premier commentaire sur la décision du gouvernement de légiférer contre la grève étudiante « Une fermeté intelligente ».

D'un autre côté, le bâtonnier du Québec, Louis Masson, a fait une sortie contre la loi, disant qu'elle « porte atteinte aux droits constitutionnels et fondamentaux des citoyens » incluant les droits à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association. Étant donné les limites que la loi place sur le droit de manifester et les obligations que la loi impose sur les organisateurs de manifestation et même sur les manifestants eux-mêmes concernant le chemin à emprunter prescrit par la police, Masson a dit : « On est en droit de se demander qui osera encore manifester. »

Les leaders étudiants ont condamné la loi en la décrivant comme une « loi-matraque » et, en réponse au désarroi et à la colère de leurs membres, certains ont suggéré que les étudiants pourraient défier la loi 78, malgré ses clauses draconiennes.

« Le gouvernement du Québec », a déclaré le président de la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec), Léo Bureau-Blouin « se sert d'une crise qu'il a lui-même provoquée pour transformer l'expression citoyenne en crime. … [Cette loi vise] à taire l'expression d'une population. …Elle ne vise pas seulement les étudiants, mais toute la population. » Martine Desjardins, la présidente de la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) a lancé que le « gouvernement fait une déclaration de guerre au mouvement étudiant. C'est pire que la hausse des frais de scolarité. »

Le Parti québécois (PQ), un parti de la grande entreprise, Québec solidaire et les syndicats ont aussi vigoureusement dénoncé la loi, qui a été adoptée par un vote de 68 contre 48, la droitiste Coalition avenir Québec (CAQ), menée par l'ancien ministre péquiste de l'Éducation, François Legault, votant avec le gouvernement.

Deux semaines plus tôt, les leaders des trois principales centrales syndicales du Québec ont fait pression sur les leaders étudiants pour qu'ils acceptent une entente de concessions avec le gouvernement, qui fut subséquemment rejetée massivement par les étudiants. Tout en accusant les libéraux d'adopter une loi digne d'un État policier, les présidents des syndicats se sont empressés d'ajouter vendredi qu'ils vont fortement recommander à leurs membres de s'y conformer.

Dans les prochains jours et mois, les chefs syndicaux vont indiquer le caractère autoritaire de la loi et ses pénalités sauvages pour presser les étudiants à abandonner leur grève pour plutôt « se débarrasser des libéraux » aux prochaines élections. Cela veut dire d'appuyer le parti de la grande entreprise qu'est le Parti québécois, un parti qui a mis en oeuvre les plus grandes coupes dans les dépenses sociales de l'histoire du Québec lorsqu'il a été au pouvoir.

La FECQ et la FEUQ, qui profitent de liens étroits avec les syndicats et le PQ ont, depuis des mois, fait la promotion d'un plan pour organiser les étudiants dans le but de solliciter plus de votes pour s'opposer au gouvernement dans les circonscriptions où les libéraux ont gagné par une faible marge lors des dernières élections. Jeudi, les leaders de la FECQ et de la FEUQ sont revenus sur ce thème. « On va s'assurer de catalyser la mobilisation de la grève pour jouer un rôle crucial aux élections et encourager la participation des jeunes », a déclaré la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins.

Si la classe dirigeante au Québec et à travers le Canada est aussi déterminée à écraser la grève étudiante, c'est parce qu'elle reconnaît qu'elle constitue un défi implicite à sa tentative de placer tout le fardeau de la crise du système capitaliste sur le dos des travailleurs. Pour que leur lutte progresse, les étudiants doivent rendre ce défi explicite, en opposition aux syndicats procapitalistes, pour la mobilisation industrielle et politique de la classe ouvrière contre toutes coupes dans les emplois, les salaires et les dépenses sociales, contre le démantèlement des services publics et pour des gouvernements ouvriers à Ottawa et à Québec.

Wsws 19 mai 2012

Bush condamné pour crimes de guerre par contumace

Par Yvonne Ridley

C'est officiel : George Bush est un criminel de guerre. Dans ce qui est la première condamnation de ce type dans l'histoire, l'ex-président des USA et sept membres de son administration ont été condamnés vendredi dernier pour crimes de guerre.

Bush, Dick Cheney, Donald Rumsfeld et leurs conseillers juridiques Alberto Gonzales, David Addington, William Haynes, Jay Bybee et John Yoo ont été jugés par contumace en Malaisie.

Le procès qui s'est tenu à Kuala Lumpur a permis d'entendre les témoignages poignants de victimes de tortures subies par ces personnes alors qu'elles étaient aux mains des troupes américaines ou de contractants en Irak et en Afghanistan.

L'un d'eux est le témoignage d'un Britannique, Moazzam Begg, ex-détenu de Guantanamo et aussi celui d'une femme irakienne, Jameelah Abbas Hameedi qui ont été torturés dans la tristement célèbre prison d'Abu Ghraib.

À la fin des audiences qui ont duré tout le week-end, les 5 membres de la Cour ont prononcé à l'unanimité le verdict de culpabilité à l'encontre de Bush, Cheney, Rumsfeld et de leurs principaux conseillers juridiques, les condamnant tous pour crime de guerre en raison de tortures et de traitements cruels, inhumains et dégradants.

La transcription des accusations, les déclarations de témoins et d'autres documents du dossier seront transmis au Procureur général de la Cour Internationale de Justice, ainsi qu'aux Nations Unies et au Conseil de sécurité.

La Commission du Tribunal de guerre de Kuala Lumpur a également demandé à ce que les noms de Bush, Cheney, Rumsfeld, Gonzales, Yoo, Bybee, Addington et Haynes soient officiellement rajoutés au registre de la Commission pour les crimes de guerre.

Ce tribunal est né de l'initiative de l'ex-premier ministre malais, Mahathir Mohamad, qui s'est toujours opposé à l'invasion de l'Irak par les USA en 2003. Il a assisté personnellement aux audiences où étaient évoquées les expériences personnelles de trois témoins, à savoir Abbas Abid, Moazzam Begg et Jameelah Hameedi. Le tribunal a aussi entendu deux autres déclarations statutaires de la part d'un citoyen irakien, Ali Shalal, et d'un Britannique, Rahul Ahmed.

Après que les cinq juges eurent prononcé la sentence de culpabilité, Mahathir Mohamad a déclaré : « Les États-Unis continuent impunément à commettre des meurtres. » L'avocat et expert en crimes de guerre, Francis Boyle, professeur en droit international à l'école de droit de l'université de l'Illinois, faisait partie de l'équipe de procureurs en charge de l'accusation.

Après le procès, il a déclaré : « C'est la toute première fois au monde que ces gens sont condamnés. » Même si certains ne voient dans ce verdict qu'une mesure purement symbolique, le militant pour les droits de l'homme Francis Boyle a dit que Bush & Co allaient très certainement devoir faire face au même type de procès dans d'autres pays.

« Nous avons essayé par trois fois d'attraper Bush au Canada, mais le gouvernement canadien a fait échouer ces tentatives, puis nous l'avons dissuadé d'aller en Suisse. La démarche entreprise en Espagne a avorté à cause du gouvernement espagnol, et même résultat en Allemagne. »

Boyle a ensuite mentionné la Charte de Nuremberg qui a été utilisée comme support par le tribunal quand il s'est agi de justifier de la crédibilité de l'initiative malaise. Il rappelle que « les dirigeants, les organisateurs et les complices ayant participé à la formulation ou à l'exécution d'un plan commun ou d'un complot visant à commettre des crimes de guerre sont responsables de tous les actes perpétrés par quiconque met ces plans à exécution. »

Les USA sont sujets aux lois internationales communes et aux principes de la Charte de Nuremberg, a expliqué Boyle, qui pense également que le procès de ce week-end a été suivi de près par les responsables du Pentagone et de la Maison-Blanche.

Le professeur Gurdial Singh Nijar, qui présidait la Cour, a déclaré : « Le tribunal a porté une attention particulière au respect scrupuleux des principes dessinés par le tribunal de Nuremberg et les Cours internationales de justice. »

Il s'est aussi montré confiant sur le fait que le tribunal serait imité ailleurs dans le monde, « dans les pays qui ont le devoir de juger les criminels de guerre, » et il a cité le cas du dictateur chilien Augusto Pinochet, arrêté en Grande-Bretagne pour être extradé vers l'Espagne sur des accusations de crimes de guerre. « Pinochet avait quitté son siège de Président depuis seulement 8 ans lorsque cela s'est produit. »

L'affaire Pinochet fut la première fois où plusieurs juges européens ont appliqué le principe de la juridiction universelle, se déclarant eux-mêmes compétents pour juger les crimes commis par l'ex-chef d'État, malgré les lois d'amnistie locales.

Tout au long de la semaine, la salle du tribunal était remplie d'experts juridiques et d'étudiants en droit écoutant les témoignages des témoins et les analyses croisées de la défense emmenée par l'avocat Jason Kay Kit Leon.

La Cour a entendu comment Abbas Abid, un ingénieur de 48 ans habitant Fallujah en Irak avait eu les ongles retournés à l'aide d'une pince.

• Ali Shalal était ligoté avec des fils électriques puis électrocuté alors qu'on le suspendait contre le mur.

• Moazzam Begg a été battu, le visage encapuchonné, et maintenu en confinement.

• Jameelah a été dénudé et humilié, et utilisé comme bouclier humain alors qu'il était transporté en hélicoptère.

• Les témoins ont également donné des détails sur les séquelles de leurs blessures qui perdurent encore aujourd'hui.

Moazzam Begg, qui travaille désormais comme directeur de l'association de défense des droits de l'homme basée à Londres, Cageprisoners, a dit être très satisfait du



George Bush est un criminel de guerre, l'ex-président des USA et sept membres de son administration ont été condamnés vendredi dernier pour crimes de guerre

verdict, mais a ajouté : « quand les gens parlent de Nuremberg, il faut garder à l'esprit que les personnes jugées ont toutes été poursuivies après la guerre. »

« La prison de Guantanamo est toujours ouverte au jour d'aujourd'hui, des gens y sont toujours détenus et torturés. »

En réponse aux questions sur la différence entre les administrations Bush et Obama, il a ajouté : « Si le président Bush a été le président des tortures extrajudiciaires, alors le président américain Barack Obama est celui des assassinats extrajudiciaires, avec les frappes de drones. Notre travail ne fait que commencer. »

L'accusation s'est efforcée de montrer comment les décisionnaires au plus haut niveau, à savoir le président Bush, son vice-président Dick Cheney, le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, aidés et secondés par leurs conseillers juridiques et d'autres hauts responsables, ainsi que des officiels de la CIA, avaient tous agi de concert. La torture était utilisée systématiquement et est devenue un standard de fait.

D'après l'accusation, les récits des témoins prouvent l'exercice continu contre eux de traitements brutaux, barbares et déshumanisants.

Ces actes criminels ont été commis de façon cumulative afin d'infliger les peines et les souffrances maximales, ont expliqué les avocats.

Le président du tribunal, Tan Sri Dato Lamin bin Haji Mohd Yunus Lamin, (abrégé en « M. Lamin ») a statué que l'accusation avait établi au-delà de tout doute raisonnable que les personnes poursuivies, à savoir le Président George W. Bush et ses coaccusés, « avaient participé, à travers un ensemble d'instructions, de mémorandums, de directives, de recommandations et d'actions légales, à établir un plan d'ensemble et un objectif commun, ou encore une conspiration dans le but de commettre les crimes en relation avec la « Guerre contre la terreur » et avec les guerres lancées par les USA en Afghanistan et en Irak. »

Le président Lamin a précisé devant un parterre plein à craquer : « En tant que tribunal de conscience, la Cour n'a pas de pouvoir d'application de la loi (enforcement) ni celui d'imposer une sentence d'emprisonnement à l'une quelconque des 8 personnes condamnées. Ce que nous pouvons faire, au titre de l'article 31 du Chapitre IV de la 2e partie de la Charte, est de recommander à la Commission des Crimes de guerre de Kuala Lumpur qu'elle transmette le verdict d'accusation par le Tribunal, accompagné des documents attenants, au Procureur en chef de la Cour criminelle internationale, ainsi qu'aux Nations Unies et au Conseil de sécurité. »

« Le Tribunal recommande également à la Commission des crimes de guerre de Kuala Lumpur que les noms des personnes condamnées soient ajoutés au Registre des Criminels de guerre de la Commission, et que celui-ci soit communiqué au public. »

« Le Tribunal recommande également que la Commission des crimes de guerre de Kuala Lumpur diffuse le plus largement possible au niveau international l'information sur cette condamnation et sur les garanties de compensations, étant donné qu'il s'agit ici de crimes universels pour lesquels il est de la responsabilité de chaque nation de poursuivre juridiquement ces personnes si elles venaient à pénétrer sur le territoire où s'applique leur juridiction. »

Mondialisation 21 mai 2012

Classified Directory

Tel: 718-421-0162

ADOPTION
Adopt: A loving, educated, well traveled couple hoping to adopt a newborn. Home filled with love,laughter. Nearby extended family awaits. Please call: Lisa/ Brian 1-888-939-8399 www.Lbadopt.onfo

AUTOS WANTED
DONATE VEHICLE: RECEIVE $1000 GROCERY COUPONS. National Animal Welfare Foundation. Support NO KILL Shelters. Help Homeless Pets. Free Towing, TAX DEDUCTIBLE, NON-RUNNERS Accepted 1-888-333-3848

AUTOS WANTED
CASH FOR CARS! We Buy ANY Car or Truck, Running or NOT! Damaged, Wrecked, Salvaged OK! Get a top dollar INSTANT offer today! 1-800-267-1591

COMMERCIAL PROPERTY FOR SALE
3 BLOCKS FROM B'KLYN'S BARCLAY STADIUM. LARGE CORNER COMMERCIAL INVESTMENT PROPERTY, ABOUT 4000 SQ FT. CAN BE USED FOR ANYTHING (HOTEL, PARKINGLOT, STORAGE PLACE, ETC.) LOCATED IN M1 ZONING. PRICED TO SELL: $1.5 MILLION. CALL LEONITE 718-207-3917.

HELP WANTED
AIRLINES ARE HIRING- Train for hands on Aviation Career. FAA approved program. Financial aid if qualified- Job Placement Assistance. CALL Aviation Institute of Maintenance (866)296-7093

HELP WANTED
Driver- Start out the year with Daily Pay and Weekly Hometime! Single Source Dispatch. Van and Refrigerated. CDL-A, 3 months recent experieice required. 800-414-9569 www.driveknight.com

HELP WANTED
INSURANCE INSPECTOR FT & PT. For Kings, Queens and Nassau territories. Work independently in the field to verify measurments and condition of homes for insurance companies. *No Sales *Paid Training. Computer experience, digital camera, car, cell phone required. Knowledge of home construction and customer service a plus.
Production based pay, $15/ hour. Very achievable $20-$25/hour for motivated employees. Apply at: www.mueller- inc. com Reference #17316

HOUSE FOR SALE

IRVINGTON
2 Fam house for sale W/Garage all remodeled Residential area, Xtra Apt. Basement ONLY 139K.Call Al at 973-390-2757.

LAND FOR SALE
NYS LAND WANTED Cash Buyer Looking for 2-3 farms or wood lots in your area. 25-1000 acres, cash deal, quick closing. No closing costs to you. Local NYS Forestry Company in business for over 20 years. Fully guaranteed. Call 800-229-7843

LAND FOR SALE
NY SPORTSMAN & OUTDOOR FAMILY LAND BUYS! This is the best time ever!! 6AC-along snowmobile trail WAS: $29,995. NOW: $13,995. 52AC-Near Salmon River WAS: $69,995. NOW $49,995. 5AC-Beautiful woodlands & riverfront WAS: $69,995 NOW: $39,995. 97AC-Timber & trout stream WAS: $119,995 NOW: $99,995.
In-house financing. Over 150 land bargains. Call 800-229-7843 Or visit www. LandandCamps.com

LEGAL
REAL ESTATE CLOSINGS $875. Expd Attorney. Free Buy/Sell Guide. CRIMINAL MATTERS Richard H. Lovell, P.C., 10748 Cross Bay, Ozone Park, NY 11417 718 835-9300. lovelllaw@aol.com.

MISCELLANEOUS
EARN COLLEGE ONLINE. *Medical, *Business, *Criminal Justice. Job placement assistance. Computer available. Financial Aid if qualified. SCHEV certified Call 888-201-8657 www.CenturaOnline.com

VACATION RENTALS
OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/ partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Real Estate. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com

WANTED
BUYING ALL Gold & Silver COINS FOR CASH! Also Stamps & Paper Money, Entire Collections, Estates. Travel to your home.
Call Marc - Near NYC 1-800-959-3419

Suite de la page (16)

à l'Arcahaie, l'aiguille de Catherine Flon a matérialisé l'union des enfants d'Haïti, ce rêve sublime qu'avaient nos ancêtres pour maintenir et consolider notre existence en tant qu'État-Nation. C'est vrai que les conflits nous ont fait perdre la route qui était tracée pour nous permettre d'avancer, malgré tout, chaque fois que l'heure est grave, le rassemblement nous a menés sur le bon chemin, le chemin de la victoire. C'est le Président Estimé qui faisait chanter aux écoliers haïtiens « effaçons la tutelle financière, payons les 5 millions »... Les centimes recueillis de nos élèves avaient grandement contribué à la libération financière que nous avons connue à l'époque. C'est dans cette idée, de la même façon que le Président Estimé, que j'ai demandé au peuple haïtien, à la diaspora de m'aider à créer le Fonds National pour l'Éducation (FNE) ».

La commémoration du drapeau haïtien s'associe toujours avec la fête de l'Université d'Etat d'Haïti. C'était dans ce contexte que le recteur, Jean Vernet Henry a profité de l'occasion pour placer quelques mots qui n'étaient pas passés par quatre chemins pour situer cette célébration dans une conjoncture d'occupation et de dépendance étrangère. « Notre pays vit aujourd'hui sous un régime spécial d'occupation étrangère qui justifie sa légitimité par notre appartenance aux Nations Unies. Une souveraineté mise à mal, avilie et bafouée. Cette occupation de fait, tant qu'elle dure, constitue un handicap sérieux à la mise en commun des idées des différents groupes de notre société. Le rôle d'arbitre des occupants lourdement armés attise nos difficultés, en raison de la durée, de leurs puissants intérêts sous-jacents, leur présence et du cortège de malheurs qu'ils engendrent. (Criminalité, propagation de maladie, jusque-là inconnue chez nous).

Eu égard à la mission confiée à l'Université haïtienne d'être gardienne du culte des valeurs de base de notre existence de peuple doit être rappelé, enseigné et célébré, il nous revient de lancer l'appel à leur récupération, l'appel au recouvrement de notre souveraineté nationale. La souveraineté est un acquis, un bien essentiel dans la mise en œuvre et la matérialisation d'actes de changements de condition sociale et culturelle, dans les rapports avec autrui et d'autres peuples. La société haïtienne ne peut pas avancer vers l'émergence de solutions à ses malheurs si elle persiste à demeurer dans cette situation de dépendance aveugle.

De nos jours, même quand on parle d'interdépendance, cette interdépendance ne doit pas remettre en question les bases, les valeurs et les fondements d'une nation. Les Universitaires haïtiens n'ont jamais cessé de produire des études sur des alternatives pour la concrétisation de nos idéaux majeurs. Une pensée existe, elle s'articule et s'harmonise. Il faut reconnaître que dans certaines circonstances, elle s'exprime de manière tonitruante. Mais elle est l'expression d'un dynamisme qui traduit sa vivacité et la nécessité d'une prise en compte de nos responsabilités citoyennes. La souveraineté s'entend comme une ferme reprise en main par l'État-nation d'un ensemble de leviers de commande des affaires nationales, en terme : 1- d'orientation générale de l'administration, de sécurité, de luttes affirmées contre les dérives. 2-d'une politique publique qui se réfère à des accords entre des forces institutionnelles reconnues, (groupes organisés, syndicats, associations professionnelles, cultes, etc.)

Pour réussir la démarche de reconquête de notre souveraineté, la recherche, l'innovation et l'enseignement universitaire adapté doivent constituer les leviers de prise en main de notre avenir de peuple. Ces paramètres doivent être l'objet de considérations particulières de la part des responsables de la gestion de l'Etat.

De son côté, l'université doit chercher à générer les connaissances, et les techniques productrices de richesse pour créer une nation forte et prospère au service de tous et de la communauté dans son ensemble. Une formation supérieure bien cadrée et bien orientée demeure un facteur important pour relancer nos pulsions patriotiques, rassembler l'expression des volontés, en vue de sortir le pays de cette impasse. Une université mobilisée pour une cause aussi noble et munie de moyens appropriés est un gage de réussite. La marche pour la souveraineté, pour un lendemain meilleur, s'accompagne de multiples révisions de mesures de politiques imposées par les grandes institutions internationales et qui n'ont pas donné de résultats escomptés. Les réformes économiques, les privatisations, les fermetures d'entreprises, l'austérité mal orientée ont contribué à détruire le tissu social. Elles ont généré des crises et contribué à entretenir le climat d'instabilité actuelle.»

Depuis environ huit ans, Haïti est occupée par des forces de l'ONU, alors que le drapeau haïtien est foulé aux pieds, pour que des drapeaux de plusieurs autres nations flottent quotidiennement sur le territoire national. Autrefois on disait souvent : « un seul pays, un seul drapeau, aujourd'hui est ce que c'en est le cas ! » L'histoire de la création du bicolore haïtien est célèbre et triste à la fois, puisque célèbre de par sa création, mais triste du fait qu'à maintes occasions, il est foulé aux pieds par les forces étrangères. La question qu'on se pose actuellement, reste à quand la commémoration du drapeau haïtien dans un contexte politique unité et d'entière indépendance ?

Suite de la page (16)

policiers en danger, fort heureusement il n'y pas de sang qui a coulé, il n'y a pas eu de victimes. Nous lançons un message clair à toutes les personnes qui étaient là et, qui certainement ont des armes en mains, les opérations ne vont pas s'arrêter. Il n'est pas question de fermer d'un côté pour ouvrir de l'autre. Il est maintenant important que le Commissaire du Gouvernement, continue à rechercher les individus qui méritent d'être recherchés. Il est important que la justice soit saisie de ce qui s'est passé. Nous allons continuer à traquer les personnes que nous devons traquer, pour que nous restaurions l'autorité de l'État. Nous avons essayé de dialoguer pendant longtemps et de communiquer avec les personnes qui étaient impliquées malheureusement, elles ont décidé de toujours se mettre en face de la loi. Encore une fois, c'est une grande victoire pour la justice. Nous restaurons l'autorité de l'État. Je pense que c'est un grand exemple, c'est une grande victoire qui remet la population en confiance et qui remet la police également en confiance »

Par ailleurs, au Cap-Haitien,le vendredi 18 mai dernier, des ex-militaires qui paradaient dans les rues de la ville ont été accueillis par des coups de pierres et des tessons de bouteilles des jeunes du quartier de Lafossette, faisant au moins 1 blessé dans leur rang. Eugene Romère qui se disait un ex-premier sergent a été sévèrement frappé par des jeunes, quand la marche de ce groupe d'individus en camouflage militaire a été violemment dispersée par la population Capoise. A Bon Repos, Nord de la capitale, des individus camouflés en treillis militaires dans un ancien centre hospitalier où ils s'étaient retranchés, ont reçu l'ordre de vider les lieux. Le samedi 19 mai dernier, le commissaire du gouvernement de la juridiction de la Croix-des-Bouquets, Mario Beauvoir, accompagné par des agents de la BIM/PNH a conduit une opération de déguerpissement d'un groupe d'individus armés qui se réclament des ex-FAD'H. Incapables de riposter, ils avaient déjà pris la fuite avant même l'arrivée des policiers haïtiens.

Depuis l'annonce faite par le président Michel Joseph Martelly de remobiliser les anciennes Forces Armées d'Haïti (FAD'H), dès son arrivée à la tête du pays, il y a un an,



Jason William Petrie, alias Zeke, 39 ans, originaire de Barberton, de l'état d'Ohio et Steven Parker Shaw, 57 ans, originaire de Dighton, de l'état de Massachussetts

les ex-militaires qui se sentaient très confortables avaient envahi plusieurs anciens campements militaires à travers le pays. Ils ont exigé le retour des défuntes forces qui ont fait couler beaucoup de sang au sein de la population haïtienne. La présence de ces individus armés dans plusieurs endroits à travers le pays a créé une situation inquiétante pour la population, à un moment où l'insécurité bat son plein. Divers secteurs de la population haïtienne ont déjà élevé leur voix pour dénoncer cet état de fait. Ils ont encouragé les autorités à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de remédier à cette situation de non droit entraînée par ces individus armés.

Konbit Ayisyen pou Kore Lakay (KAKOLA)
Haitian Coalition to Support Haiti

Cordially Invites You to

Its Seventh Annual Dinner Dance

Saturday, June 9, 2012
Nine o'clock in the evening
At
La Bella Vita Banquet Hall
106-09 Rockaway Boulevard
Ozone Park, Queens, NY 11417

Donation: $70.00 per person
Proceeds Will Fund Our Support Work in Haiti
FOR RESERVATIONS, PLEASE CALL (917) 251-6057
EMAIL: KONBITLA@YAHOO.COM
Your Presence Will Be Greatly Appreciated!